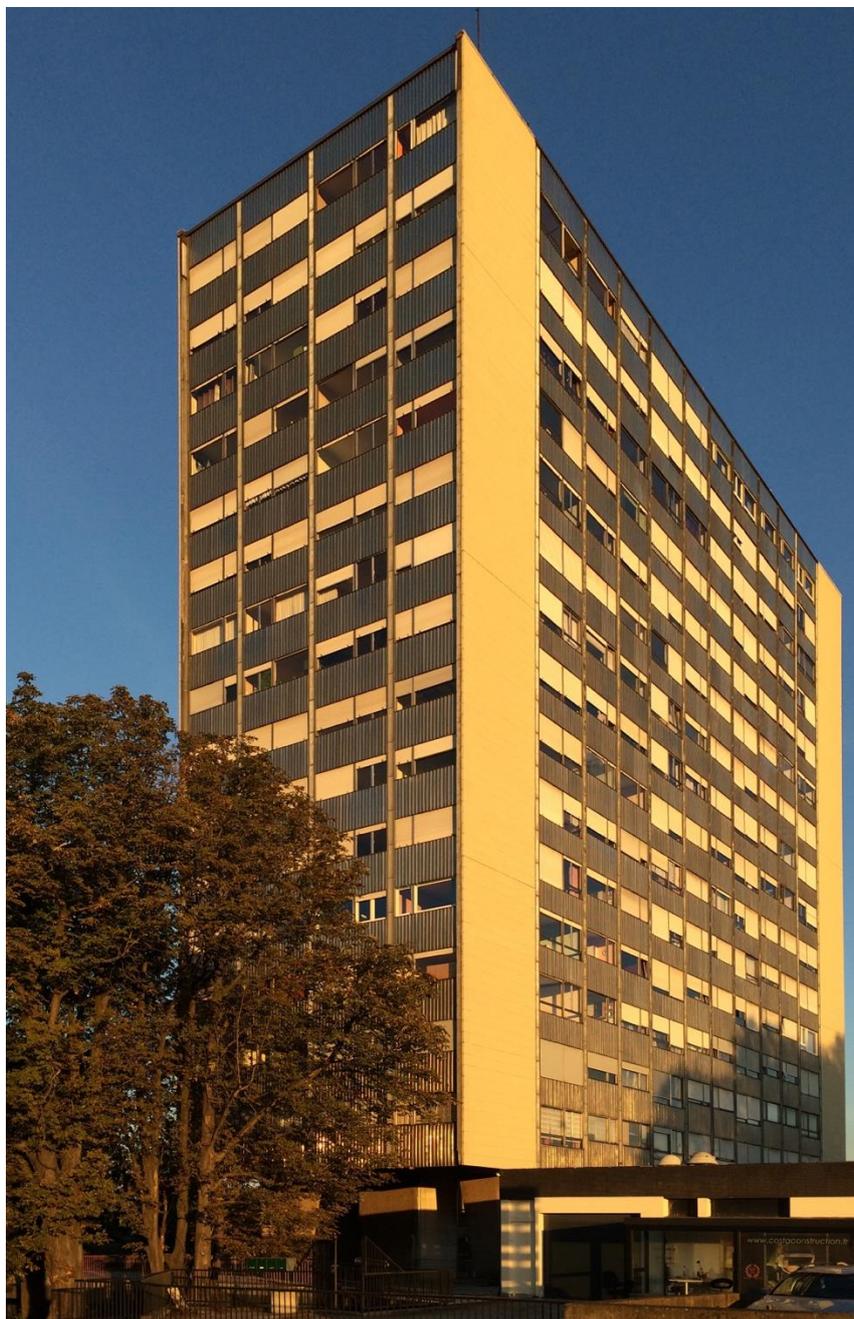


Fiche DOCOMOMO

Fichier international de DoCoMoMo



Photographie de l'état actuel du bâtiment, 2018.

« L'EUROPEEN »

2, Boulevard Robert Schuman
57100 Thionville

1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

nom usuel du bâtiment : « L'Européen »
nom actuel : « L'Européen »
numéro et nom de la rue : 2, boulevard Robert Schuman
ville : Thionville 57100
pays : France

.....

PROPRIETAIRE ACTUEL

nom : Syndicat de Copropriété « L'Européen »
représenté par M. DIDIER Patrick
adresse : 2, boulevard Robert Schuman
téléphone :
fax :
e-mail : mfpdidier@wanadoo.fr
internet :

.....

ETAT DE LA PROTECTION

type : Situé dans le périmètre de 500 m de rayon constituant les abords d'un monument historique (Hôtel de Ville de Thionville), l'Européen ne peut être transformé ou démoli sans l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.
date : 1972

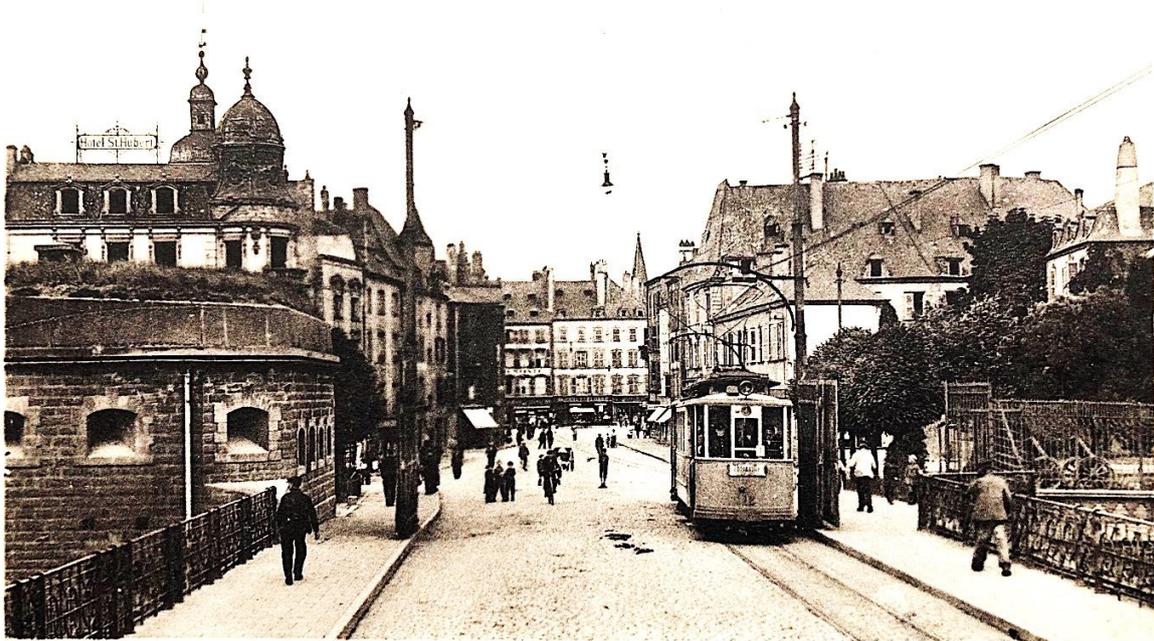
.....

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

nom : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Moselle
adresse : 10-12, place St-Etienne F-57000 METZ
téléphone : +33 3 87 36 08 27
fax : +33 3 87 74 81 09
e-mail : udap.moselle@culture.gouv.fr

.....

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT



5 THIONVILLE - Entrée de la Ville

Carte Postale Cie des Arts et Photomécaniques Strasbourg-Schiltigheim, sans date

Carte Postale Edit. Ch. Bergeret 21, Marché-Neuf Strasbourg, septembre 1920



1. - THIONVILLE. - La Moselle et le Pont des Alliés



Carte Postale Edition « La Cigogne » 37, rue de Course Strasbourg, sans date

Carte Postale Edit. Ch. Fischer 5, rue du Pont St-Georges, Metz

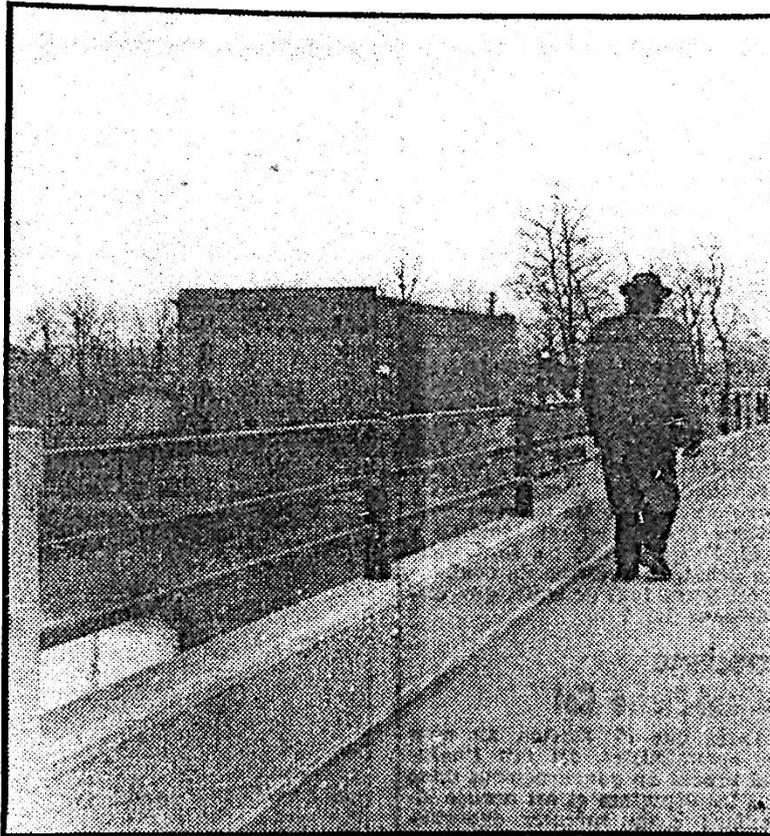
38 THIONVILLE - L'Hôpital Militaire



Article de l'Est Républicain du 17 janvier 1958 :

Cet article de 1958 présente la volonté de la municipalité d'acquérir le terrain. Le programme de construction n'est pas encore défini.

Une petite industrie au bord de la Moselle ?



L'ancien magasin à grains de l'armée est devenu propriété de la ville. (Photo E.L.L.)

La rive droite de la Moselle, en amont du pont des Alliés, a changé d'aspect au fil des ans. Et rendons à la S.N.C.F. ce qui lui appartient : la construction des nouveaux immeubles d'habitation y a largement contribué. Dans un avenir que nous souhaitons pas trop lointain, la bâtisse inachevée de l'ancien hôpital militaire, aujourd'hui propriété de l'Education Nationale, se transformera en volière... C'est-à-dire qu'elle abritera le gazouillis des demoiselles élèves du centre d'apprentissage.

En aval du pont, des arbres cachent, le printemps, les installations des abattoirs municipaux... Une tache grise cependant, subsistait : le magasin à grains de l'armée, mesure lépreuse et disparate, défigurait l'entrée de la ville.

La municipalité vient d'acquérir ce pâté inutile.

Nous ignorons quels sont ses projets. A notre avis, cependant, ce bâtiment solide, s'il en est, conviendrait fort bien à une petite industrie. D'autant plus qu'il possède un embarcadère sur la Moselle et qu'il se trouve à proximité de la gare de marchandises.

L'idéal, bien sûr, serait d'aménager le long de la rive droite un chemin de halage. La S.N.C.F. gagnerait dans l'opération, la gare de marchandises ne serait plus coupée des hangars et de la cantine par la rue des Abattoirs.

Et les promeneurs pourraient, le dimanche, longer la Moselle jusqu'au pont du chemin de fer, emprunter la passerelle et revenir en ville par le chemin de la rive gauche.

Article de l'Est Républicain du 09 avril 1959 :

Un terrain peu attractif, surprise et aubaine.

De Merlin à Victor Hugo

L'ANCIEN grenier à grains, situé sur la rive droite de la Moselle, a trouvé acquéreur. Cette bâtisse grise appartenait avant que la ville n'en devienne propriétaire privilégiée, entre la rivièrè et les installations de la S.N.C.F., avait donné matière à réflexion à divers organismes locaux.

Et le jour où le bâtiment, qui couvre une surface de 40 ares, fut mis en adjudication, on s'attendait à une lutte serrée entre les amateurs.

Il n'en fut rien, les exigences du cahier des charges freinèrent les ardeurs des plus optimistes.

La municipalité resta sur ses positions, en faisant valoir très justement que l'immeuble qui serait appelé à remplacer le grenier militaire, devait en tout état de cause contribuer à l'embellissement de ce secteur, qui fait face à l'hôtel de ville, sé-

paré de celui-ci uniquement par la présence de la Moselle.

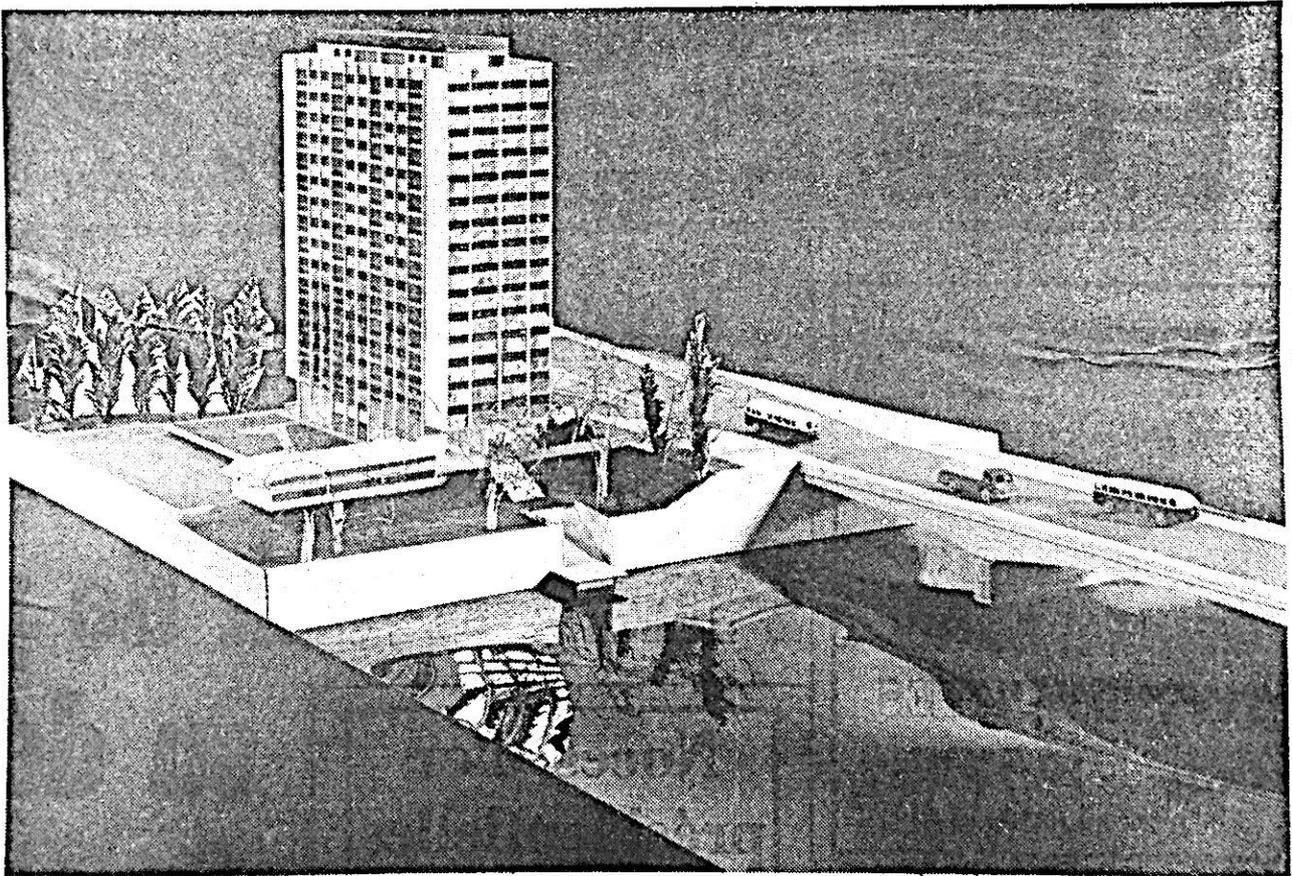
Les choses en étaient là, quand une société immobilière dont le siège est à Paris, accepta toutes les conditions imposées par le cahier des charges.

Les représentants de la société s'étonnent d'ailleurs de l'aubaine, qui leur réserva à si bon prix (7.500.000 fr., donc moins de 200.000 fr. l'are) un morceau de choix.

En apprenant cette nouvelle, les ex-amateurs, ceux-là mêmes qui, auparavant, avaient fait la grimace, s'en mordirent les doigts... trop tard.

L'affaire était conclue, les nouveaux propriétaires, dès que l'autorité de tutelle aura donné son accord, démoliront la vieille bâtisse, pour y reconstruire un immeuble d'une quinzaine d'étages, paraît-il. On ignore encore quelle destination ils comptent donner à ce building : hôtel, locaux administratifs ou logements.

Un building, «L'Européen», va se construire et dominera de ses 16 étages, la Moselle canalisée



Notre cliché : la maquette du futur building « L'Européen », en bordure de la Moselle et du pont des Alliés.

NOUS avons fait allusion récemment au projet de construction d'un immense building à Thionville. Voici d'intéressantes précisions à ce sujet !

C'est au centre géométrique de Thionville, face à l'hôtel de ville, de l'autre côté de la Moselle et contre le pont des Alliés avec lequel il composera un ensemble harmonieux, que s'élèvera à partir du printemps prochain la haute et fière silhouette de l'immeuble « L'Européen », comme nous le laisse préfigurer la ma-

Une construction digne du site

La Société civile immobilière « Europe-Thionville », après avoir acquis le terrain que la ville avait mis en vente avec un cahier des charges très sévères, rédigé avec l'accord du ministère de la Construction, afin d'imposer à cet endroit une construction digne du site, confia les études à l'architecte Virgili, urbaniste de la ville, entouré par une équipe très complète d'ingénieurs et de techniciens. Elle demanda en outre le contrôle technique supplémentaire

Le bâtiment, étant construit sur des pilotis dégageant entièrement le rez-de-chaussée, permettra de jouir au maximum des très beaux jardins qui descendront en terrasse vers la Moselle et où est enfin prévu ce restaurant que nous voudrions tous voir s'ouvrir au bord du fleuve. Sous les pilotis, le vaste hall d'entrée de l'immeuble, luxueusement traité avec loge de concierge et départ des ascenseurs rapides.

En sous-sol et sous les terrasses-jardins, les caves, les garages et les divers services annexes.

répondra aussi à notre désir, exprimé précédemment, de faire de « L'Européen » le symbole de Thionville-Métropole de l'acier.

Tous les autres équipements intérieurs ont été l'objet des mêmes soins. »

Après ces renseignements fournis par l'architecte, autre question posée à un membre de la société « Europe-Thionville » :

— *Quel sera le régime de cet immeuble ?*

REPONSE :

« Ces appartements de 2 et 3 pièces principales avec en outre

Attestation du Sénateur Maire du 23 janvier 1960

Cette attestation manifeste l'urgente nécessité de construire un édifice représentatif pour l'entrée de ville.

La ville de Thionville est l'initiateur du projet de construction.

A T T E S T A T I O N

Le Sénateur-Maire de THIONVILLE soussigné, certifie que la Ville de THIONVILLE a cédé à la Sté Civile Immobilière de Construction EUROPE-THIONVILLE (76, rue Bonaparte à PARIS 6°), le complexe immobilier communal situé près du Pont des Alliés à THIONVILLE, dans le but d'y voir édifier le plus rapidement possible l'immeuble prescrit par le cahier des charges.

Cette opération est d'une urgente nécessité, en raison de la situation centrale du complexe qui donne actuellement au quartier un aspect déplorable, alors qu'il se trouve être un emplacement de premier ordre.

C'est d'ailleurs la raison qui a incité la Municipalité à se rendre propriétaire du terrain et à le céder rapidement en vue de sa surconstruction.

Thionville, le 23 janvier 1960.



**Sénateur
Maire de Thionville**

architectes :	Lanfranco VIRGILI (architecte urbaniste, 1924-2018) P. Kowalski (mentionné jusqu'en 1963) André Schreiner, architecte à Thionville (mentionné à partir de 1962)
autres intervenants :	Mairie de Thionville René Schwartz Sénateur-Maire de la Ville de Thionville
ingénieurs :	Alain-Paul Allaire (génie civil) G. Trouvin (génie technique)
bureau de contrôle	Sécuritas
contractants :	Bignami (démolition, Guerra-Tarcy (gros-œuvre, maçonnerie, terrassements et fondations spéciales), Delhomme (Vide-ordures, chauffage, sanitaires, plomberie), Speck (Serrurerie), Classmann-Bonhomme (murs-rideaux), Dourson (menuiseries extérieures, blocs-portes), Schimpf-Fischel (menuiseries intérieures), Laugel (électricité, antenne télé, paratonnerre), Patat (carrelage, revêtement muraux), Degrez-Souliman (revêtement de sols, moquettes).

CHRONOLOGIE

date du concours :	Pas de concours.
date de la commande :	1959
Acquisition du terrain :	14 mai 1959
période de conception :	1959-1961
	Vente des appartements lancée au début de l'été 1960.
durée du chantier :	février 1961 à début 1963
	Certificat de conformité délivré le 2 avril 1964
inauguration :	inauguration de l'appartement témoin le 6 juillet 1962 (le dernier étage est alors en cours d'achèvement)

2006 Etude de faisabilité pour rénovation des façades. Atelier d'architecture Noury et associés. Travaux non-réalisés.

2016 Diagnostic Energétique, Bureau d'étude SOLARESBAUEN, Strasbourg.

2017 Etude de réhabilitation thermique et phonique, Bureau d'architecture THEISEN ARCHITECTES, Luxembourg.

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage : Habitation
Etat du bâtiment : Dégradé

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits :

- Transformation du R+16 en logements (petits appartements)
- La loge a été transformée en espace de stockage pour la conciergerie (colis, courrier, point relais).
- les deux premiers niveaux de bureaux ont été transformés en studios
- Quelques appartements ont reçu de nouveau châssis de type PVC
- En 1985, un bardage de teinte ocre, type « ardal », en panneaux de 60x40 cm est apposé sur les parties pleines des façades.
- Le lot comportant initialement le bowling a été transformé en 6 logements (permis de construire de 2005).

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES :

Cité de l'architecture et du patrimoine, Institut français d'architecture. Centre d'archives d'architecture du XXe siècle :

- Fonds Lanfranco Virgili, 219 IFA, SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine, archives d'architecture du XXe siècle.
- Dossier Lanfranco Virgili, fonds des Dossiers d'œuvres de la direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, 133 IFA, dossier DAU n° 572 (cotes 133 IFA 249/2,511/43).

Archives Municipales de la ville de Thionville : Dossier « L'Européen »

Dossier 3084 ; 3084-1 ; 3084-2 et dossiers photos (permis de construire, documents de vente, descriptif OCEGI, enregistrement à la direction générale des impôts, plans, perspectives...)

Archives Municipales Photothèque :

Canalisation de la Moselle ; Juin-Septembre 1962, Photographe Photo Club Escaut

Autres sources, films, vidéos, etc. :

<https://www.youtube.com/watch?v=pmr95nH6id8> (minute 3'33 ; 4'30 ; 6'48 ; 7'53)

Photo club de Thionville

Revue de presse des articles parus dans *L'Est Républicain* et *Le Républicain Lorrain*.

Photographies de chantier

Principales publications (par ordre chronologique) :

Article de l'Est Républicain du 17 janvier 1958
Article de l'Est Républicain du 09 avril 1959
Article du Républicain Lorrain du 12 août 1959
Article du Républicain Lorrain du 12 janvier 1960
Article du Républicain Lorrain du 15 mars 1960
Article de l'Est Républicain du 12 avril 1960
Article du Républicain Lorrain du 05 mai 1960
Article du Républicain Lorrain du 30 juillet 1960
Article de l'Est Républicain du 20 août 1960
Article du Républicain Lorrain du 03 mars 1961
Article de l'Est Républicain du 03 mars 1961
Article de l'Est Républicain du 04 mars 1961
Article du Républicain Lorrain du 16 février 1962
Article de l'Est Républicain du 16 février 1962
Article du Républicain Lorrain du 20 mars 1964
Article du Républicain Lorrain du 09 avril 1964
Article du Républicain Lorrain du 06 juillet 1962

La construction du futur grand building « l'Européen » débutera en avril prochain

Comme relaté, une importante société de Paris s'est intéressée à l'emplacement de l'ancien grenier militaire, situé près du pont des Alliés, non loin de la gare.

Vers le début du mois prochain, cette entreprise parisienne fera procéder à la démolition du vieux bâtiment, pour y construire un grand building, à 16 étages, pouvant abriter plus de 100 logements.

Ce nouveau chantier, qui va s'ouvrir dans la métropole du fer, nous apportera une fois de plus, la preuve indiscutable, que rien n'est épargné en faveur de la construction.

Les projets de la gare routière.

Que l'on se rassure... Ces projets passeront dans la voie des réalisations, puisqu'ils ont été acceptés par nos édiles.

Actuellement, ils sont déposés au service compétent de la préfecture qui les étudie attentivement. Dès qu'elle aura obtenu l'agrément de ce service, la ville de Thionville procédera aux diverses adjudications publiques.

Comme on le sait, la première tranche des travaux comporte l'aménagement des quais Marchal et Crauser, en partant de la place du Luxembourg au pont des Alliés.

Le vieux bastion de cette place sera démoli ; de même que l'on ouvrira deux artères latérales allant dans les directions indiquées.

L'exécution de ces travaux (1^{re} tranche) pourrait débuter dans trois mois.

Article de l'Est Républicain du 12 avril 1960 :

5

Les travaux de construction du futur grand building « l'Européen » débuteront après les fêtes de Pâques

Une importante société parisienne a acquis la portion de terrain qui couvre les dépendances de l'ancien grenier militaire, près du pont des Alliés, non loin de la gare, pour y construire un grand building.

Les travaux de construction de ce futur immeuble « l'Européen », débuteront peu après les fêtes de Pâques.

Les démolisseurs se mettront d'abord à l'ouvrage, puisqu'ils devront faire disparaître l'ancien grenier militaire.

Les diverses équipes de l'entreprise parisienne s'attaqueront aux fondations et au gros-œuvre proprement dit.

Rappelons, à titre indicatif, que « l'Européen » aura 15 étages qui abriteront 126 logements, l'ensemble du bâtiment sera selon les normes du modernisme.

Article du Républicain Lorrain du 05 mai 1960 :

Les travaux préliminaires de la mise en chantier du building « l'Européen » ont débuté

La construction du futur building « l'Européen », devient maintenant une réalité.

Depuis hier matin, en effet, la Société parisienne, chargée du gros œuvre, a installé près de l'ancien grenier militaire, ses baraquements en planches qui abriteront les équipements des ouvriers ainsi que tout le matériel.

Rappelons que l'ancien bâtiment militaire va disparaître dans quelques jours. Aux lieux et places débiteront les travaux de construction du nouveau building qui sera conçu selon les normes du modernisme.

Article du Républicain Lorrain du 30 juillet 1960 :

L'ancien grenier militaire ne sera plus qu'un souvenir dans une semaine



En effet, comme signalé hier, les travaux de démolition de ce vieux bâtiment, « témoin d'un brillant passé thionvillois », ont débuté jeudi matin. Ils se poursuivent actuellement à un rythme accéléré, la destruction devant être terminée vers la fin de la semaine prochaine.

Le cric mécanique joue son rôle méthodiquement et toutes les heures, des pierres s'abattent sur le terre-plein qui sera bientôt transformé en un immense chantier où l'on construira un building de seize étages, surnommé « L'Européen ».

Notre cliché : Un groupe d'ouvriers de l'entreprise Bignami, de Hettange-Grande, effectuant les travaux de démolition.

Article du Républicain Lorrain du 03 mars 1961 :

Les travaux de construction du futur grand building « L'Européen » sont en bonne voie

Depuis quelque temps, un vaste chantier a été ouvert près du pont des Alliés à l'emplacement de l'ancien grenier militaire qui a été démolé en vue de la construction d'un grand building que l'on dénommera « l'Européen ».

Les travaux de fondation ont déjà débuté après une étude minutieuse du terrain et dans quelques jours l'entreprise Guerra-Tarcy de Montigny, s'attaquera aux pilotis qui supporteront l'ossature du futur bâtiment.

Hier, en fin d'après-midi, M. Simon Levitte, gérant de la société civile « l'Européenne », accompagné de plusieurs membres du conseil d'administration, de M. Virgili, architecte de l'Urbanisme, auteur du projet, ainsi que de diverses personnalités du bâtiment, ont visité les chantiers qui auront bientôt une grande activité.

Des détails complémentaires

nous ont été fournis sur cette importante construction qui fera honneur à la métropole du fer, puisque la façade revêtue de panneaux en acier spécial.

La bonne fin des travaux sera garantie par une compagnie d'assurances, de même que l'UBC garantira de son côté la marche financière de cette construction.

Pour l'acquéreur d'un appartement, un démarrage de 1000 NF sera demandé. La fin de la construction de « l'Européen » est prévue pour l'année prochaine.

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

La commande du bâtiment L'Européen a été passée à l'architecte Lanfranco Virgili au cours de l'année 1959, sur un terrain en friche au centre de Thionville. Ce terrain, acquis par la ville de Thionville, mais initialement propriété de l'armée puis de la SNCF, comportait l'ancien grenier militaire. Le terrain se trouve à un emplacement stratégique, au croisement de la Moselle et du Pont des alliés, et fait face à l'hôtel de Ville.

Article du Républicain Lorrain du 12 août 1959 :

L'ancien grenier militaire va disparaître

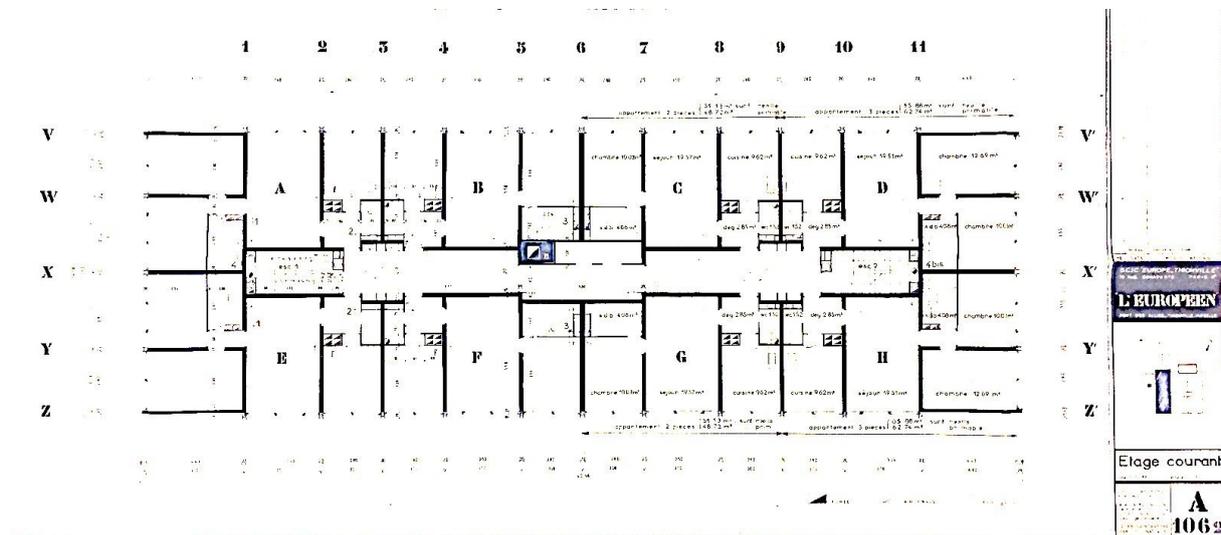
La disparition de l'ancien grenier militaire, situé près de la gare, côté droit du pont des Alliés, vers la ville, semble devenir une réalité, puisque la commune a cédé ce terrain à une importante société de Paris, qui a l'intention de construire, aux lieux et place, un building à 16 étages.

Le dossier de permis de construire n'est pas encore déposé, mais il y a tout lieu de croire que ce projet sera réalisé dès l'acceptation des pouvoirs compétents.

Les dimensions globales de la construction sont de 43 m de long, 14 m de large et 45 m de hauteur. L'édifice se situe juste sous la limite d'un bâtiment dit de grande hauteur, mais reste toutefois l'édifice le plus haut de Thionville. Il est composé de deux niveaux souterrains, d'un rez-de-chaussée en double hauteur sur pilotis (4,60 m sous plafond), de quinze étages, et d'un attique en retrait surmonté d'une toiture technique.

La structure porteuse est en béton ; elle propose des pilotis en rez-de-chaussée et des murs de refends aux étages, sur une trame alternée de 2,80 et 3,5 m.

Plan de l'étage courant, archives municipales de Thionville :

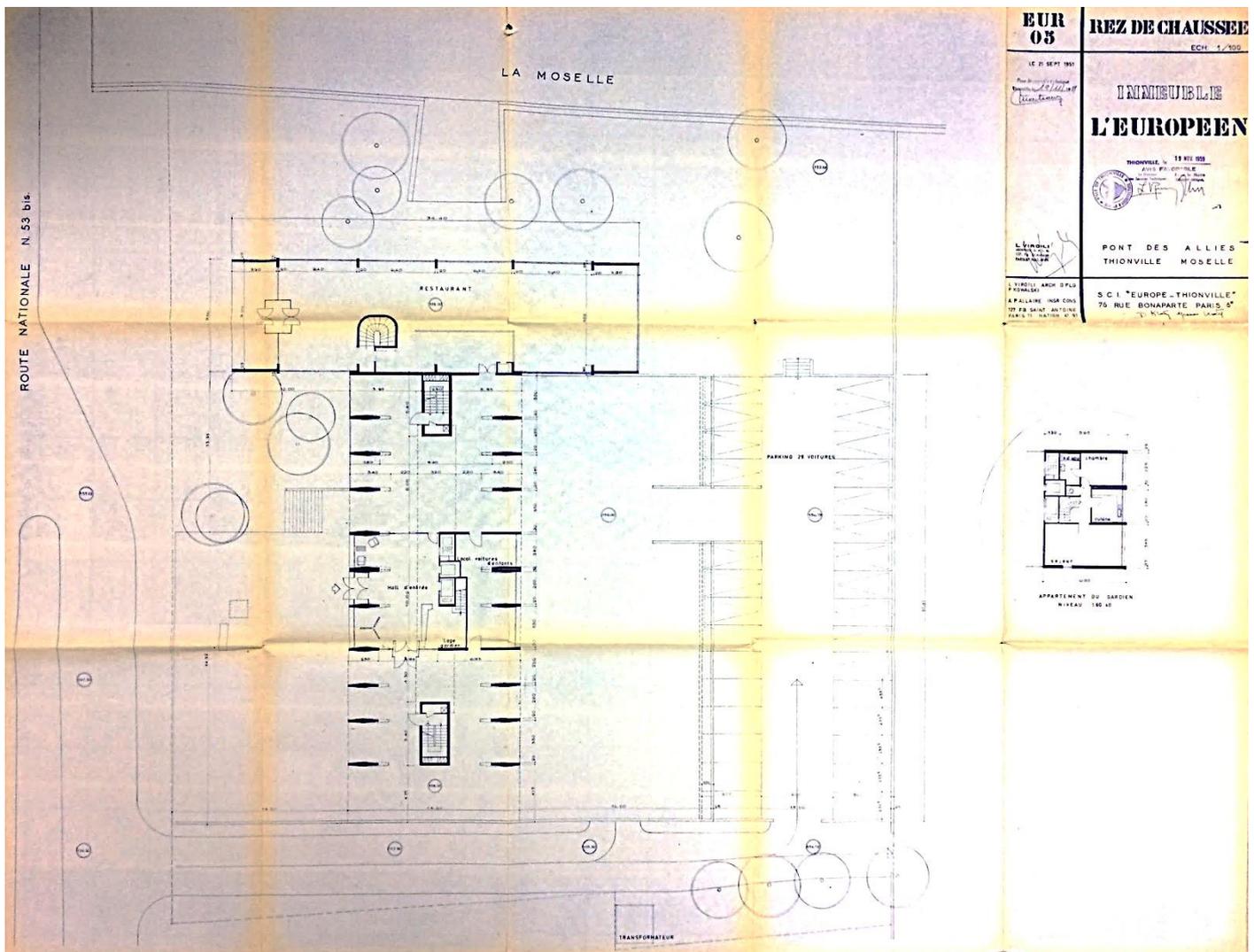


Juin-Septembre 1962, Photographe Photo Club Escout, Archives Municipales Photothèque :



Le hall d'entrée accueille deux ascenseurs, qui desservent l'ensemble des logements. Deux escaliers situés aux deux extrémités du bâtiment complètent ces circulations verticales et permettent un accès direct depuis l'extérieur.

Plan du rez-de-chaussée, archives municipales de Thionville :

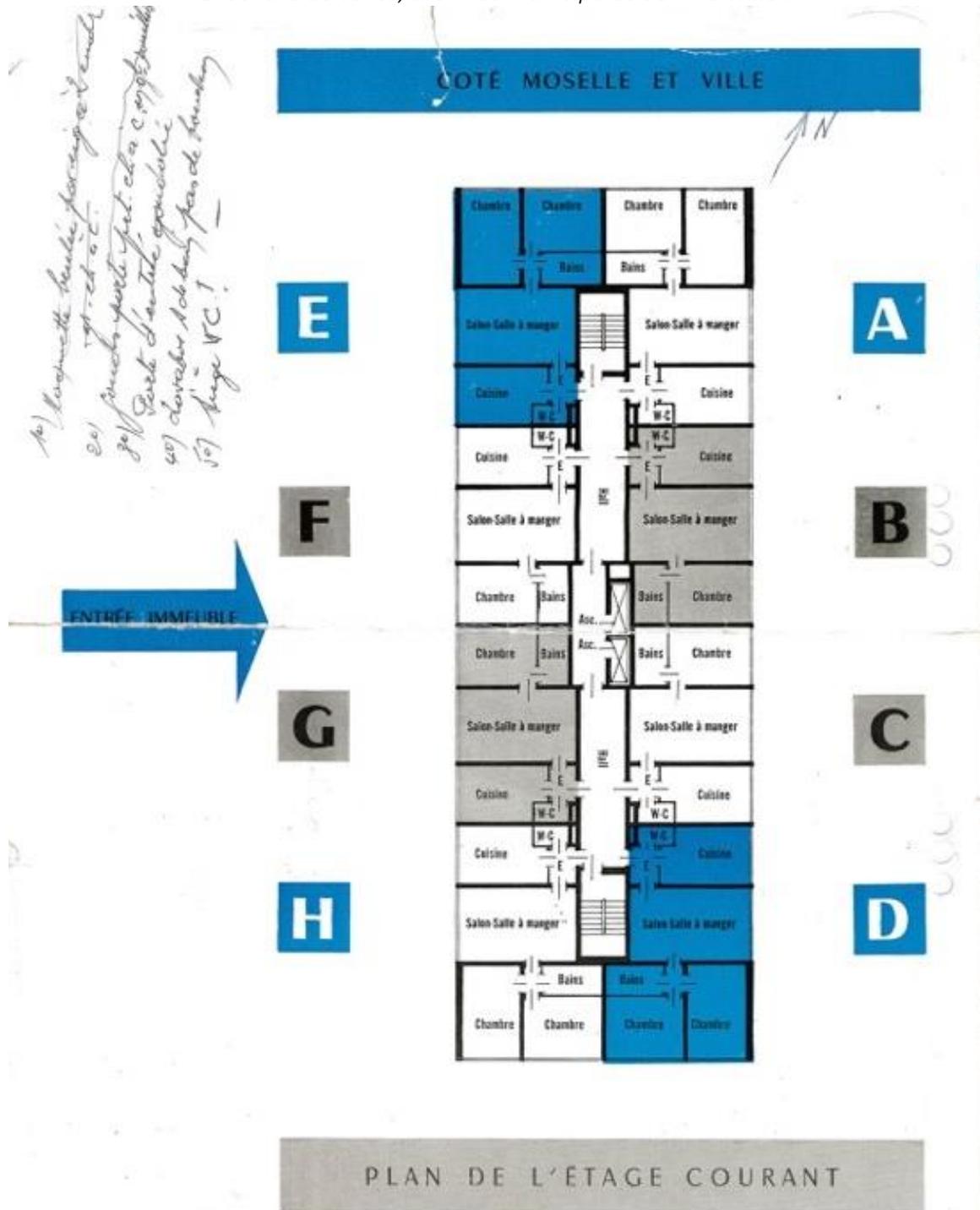


Le programme se décompose de la manière suivante :

- 2 niveaux de sous-sol et garages
- Le RDC est occupé par le hall et les accès aux étages
- Les deux premiers étages par des bureaux
- Les douze étages suivants sont basés sur un plan type composé de 4 logements de type T2 et de 4 logements de type T3
- Le niveau quinze est quant à lui composé de 4 logements de type T5 ;
- Le niveau seize, en retrait, est composé de petits logements avec terrasse (à l'origine : 3 studios et 2 appartements 2 pièces). Il a hébergé dans les années 1980 un studio de radio, radio GSB ancêtre de RTL2. Le local syndical de la copropriété se trouve également à cet étage et offre une terrasse de 60 m² face au centre historique de Thionville et ses alentours.
- Le niveau 17 abrite les éléments techniques.

Le nombre total de logement était de 125 à l'origine ; il est de 120 unités à ce jour.
 Les avantages fiscaux et les facilités d'accès à la propriété mis en avant dans les campagnes de promotion ont permis un réel succès pour la vente des logements. La brochure de vente de l'époque fait état de logements standards de grand confort qui intègrent toutes la modernité possible de l'époque.

Brochure de vente, archives municipales de Thionville :



A D E H

APPARTEMENTS DU TYPE A-D-E-H

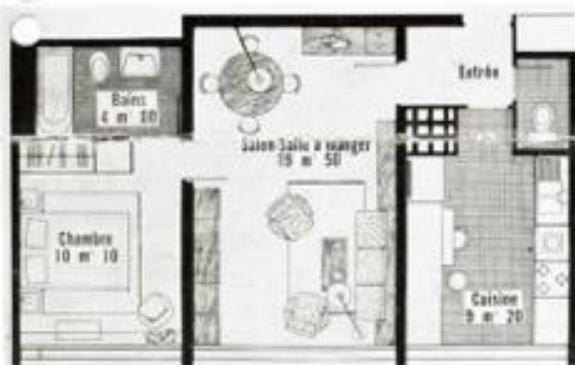
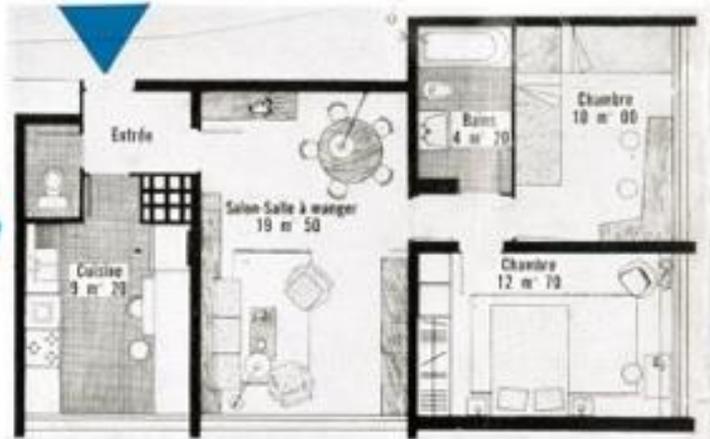
SALON-SALLE A MANGER,

2 CHAMBRES - ENTRÉE

CUISINE, SALLE DE BAINS ET W.C.

SURFACE PRIMABLE 63 M²

SURFACE REELLE 66 M²



B C F G

APPARTEMENTS DU TYPE B-C-F-G

SALON-SALLE A MANGER,

1 CHAMBRE + ENTRÉE

CUISINE, SALLE DE BAINS ET W.C.

SURFACE PRIMABLE 49 M²

SURFACE REELLE 52 M²

IMMEUBLE DE GRAND CONFORT - VUE IMPRINABLE SUR MOSILLE - JARDINS EN TERRASSES VERS LA RIVIERE

HALL LUXUEUX AVEC CONCIERGERIE - + ASCENSEURS RAPIDES
 16 ETAGES - PARFAITE ISOLATION PHONIQUE ET THERMIQUE
 APPARTEMENTS AVEC : GRANDE CUISINE, SALLE DE BAINS,
 BAINOIRE ENCASTREE, BIDEI, LAVABO, W.C. - GRANDES
 BAIES VITREES - REVETEMENTS SOLS CUISINE, SALLE DE
 BAINS, W.C. - CARRELAGE - REVETEMENTS SOLS SEJOUR,
 CHAMBRES, DEGAGEMENTS - MOQUETTE - CHAUFFAGE
 CENTRAL ET EAU CHAUDE PRODUIT PAR L'IMMEUBLE -
 VIDE ORDURES A TOUS LES ETAGES - ANTENNE DE
 TELEVISION - CAVES - GARAGES - PARKINGS

Un second lot est prévu en sous-sol, mais il semble avoir été plus difficile de trouver un programme commercial. Il reçoit finalement la construction d'un Café-Bowling avec terrasse donnant sur la Moselle, qui cessera son activité et se verra finalement réaffecté en logement au milieu des années 2000.

Article du Républicain Lorrain du 09 avril 1964 :

BOWLING, JARDIN D'AGRÈMENT, EMBARCADÈRE

Un centre d'attractions en cours de réalisation au pied de l'Européen

Les premiers travaux d'une réalisation qui réjouira bien des Thionvillois amateurs d'attractions nouvelles ont débuté lundi aux pieds de l'Européen, sur les rives de la Moselle.

Il s'agit d'installer un vaste bowling automatique à quatre pistes, un snack-bar sélect qui donnera sur un coquet jardin d'été, enfin un embarcadère d'où pédalos et hors-bord pourront prendre le départ pour de gentilles promenades sur la rivière canalisée.

Le réalisateur qui a réuni d'importants capitaux compte faire diligence et obtenir la construction de l'ensemble en un temps record.

« Peut-être, nous a-t-il confié, pourrions-nous ouvrir en juillet-août. »

Nul doute que cette initiative n'apporte à notre ville un centre d'intérêt nouveau et particulièrement séduisant.

Conjonction d'intérêts privés, une nouvelle société a entamé la procédure légale de constitution, en novembre dernier. Il s'agit de Novex, dont le siège est à Thionville. Son but : créer des super-marchés dans notre région.

Aux pieds de l'Européen et en plein accord avec la société civile immobilière O.C.J., réalisatrice de l'ensemble résidentiel, Novex comptait créer effectivement un vaste super-marché.

Mais une étude menée par des spécialistes lui a révélé le peu d'intérêt de l'opération : personne, ont pensé avec beaucoup de bon

sens les enquêteurs, ne franchira le pont des Alliés pour aller acheter une boîte de sardines. D'autre part, l'installation, au cœur de la ville commerçante, des « Nouvelles Galeries », créait un centre de concurrence supplémentaire et plus favorisé par son emplacement.

Novex a donc reconsidéré ses plans en fonction de l'emplacement dont elle disposait.

Que faire, à Thionville, qui n'existe pas encore ?

L'idée a jailli : un bowling, comme il s'en crée un peu partout. Le bowling est un centre

d'attraction qui peut s'enrichir de multiples industries annexes. Peu nombreux sont, à Thionville, les établissements « sélects » accueillant une clientèle désireuse de confort, de détente, dans un cadre riche et agréable.

Un snack-bar de luxe

Le responsable de la société, M. André Turdjman, ancien chef-comptable d'une importante compagnie d'assurances au Maroc, vint sur place, il y a deux mois. Il emménagea dans un appartement de l'Européen et travailla activement. Bientôt, le projet prit forme, tracé par les mains de MM. Virgili et Kowalski, architectes parisiens, auteurs de l'Européen.

Les plans prévoient la réalisation, entre l'Européen et la Moselle, d'une coquette construction qui ouvrira de plain-pied sur la route.

Une quille géante témignera, sur le seuil, de la vocation de l'établissement. L'hôte pénétrera là, dans la vaste salle d'un snack-bar de luxe. Attablé devant sa consommation, il découvrira, par d'immenses baies vitrées, un panorama unique de la ville qui, par temps calme, se reflète dans les eaux de la Moselle.

Un bar desservi en plats chauds par monte-charge, distribuera les commandes. Le « snack » s'étendra sur quelque 150 mètres carrés.

Du bowling au jardin d'agrément

De cette vaste salle, un escalier en spirale conduira au sous-sol où, sur 360 mètres carrés, s'étendra le bowling automatique à quatre pistes. Ces pistes auront la longueur réglementaire agréée par la Fédération française et permettront l'organisation de compétitions régulières. Le bowling sera équipé d'un « pinsetter », appareil assurant le ramassage et la remise en place automatique des quilles.

Depuis le bowling, l'hôte pourra gagner un délicieux jardin d'agrément réalisé sur la berge même de la Moselle. L'été, sous les parasols colorés, il pourra y prendre des boissons rafraîchissantes. Un petit escalier conduira jusqu'au débarcadère.

Le projet prévoit pour les estivateurs la location de pédalos et de hors-bords, luxe réservé aux grandes stations.

Une discothèque pour les jeunes ?

M. Turdjman, jeune, dynamique

« Par la suite, nous confie-t-il, nous aménagerons peut-être dans nos caves, sous le bowling, une discothèque. Les jeunes pourront y entendre de la musique ou danser dans un cadre décoré au goût de l'époque. »

Le bowling n'en doit pas moins constituer la pièce maîtresse de cette réalisation.

À Thionville, le jeu de quilles compte des adeptes innombrables et se targue d'une popularité unique dans la région. La métropole du fer compte d'ailleurs une équipe qui fut deux années consécutives championne de France.

Nul doute que le bowling ne bénéficie de cet intérêt.

De grands projets

M. Turdjman, qui fut un sportif accompli, joueur de volley, mem-

bre de la Fédération du Maroc, reportera son amour de la compétition sur son entreprise.

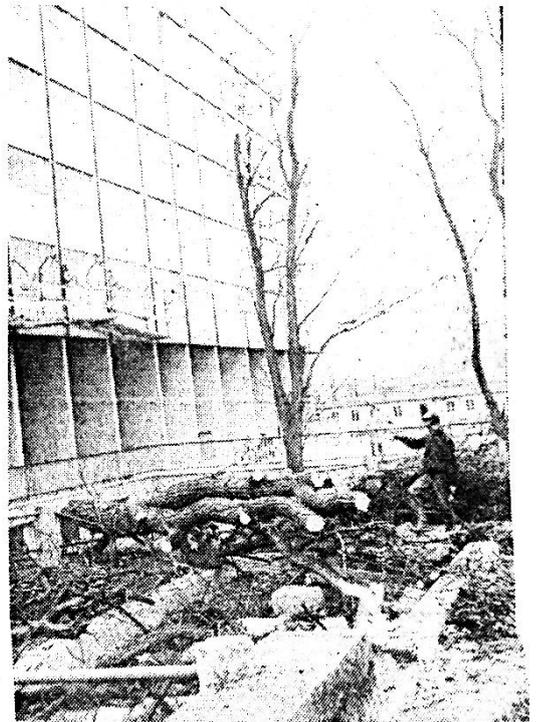
« Je songe, nous dit-il, à créer à Thionville une équipe de bowling, à créer des ligues et lancer des concours interligues. Ces ligues pourraient se constituer à l'intérieur de grandes usines, entre ingénieurs, par exemple. »

Détail appréciable : tout a été prévu pour éviter aux hôtes du bowling les problèmes matériels : un parking de trente places est en cours d'achèvement, derrière l'Européen. On y accèdera par le chemin des Abattoirs.

Actuellement, sur le chantier du rivage, les ouvriers procèdent à l'abattage des arbres et au nivellement du terrain. Le gros œuvre, si tout va bien, débutera dans un mois.



M. André TURDJMAN, président de Novex-Thionville, dans la perspective de l'œuvre qu'il projette.



Des ouvriers sont déjà à l'œuvre. Ils déboisent le terrain

Bien que votre établissement ne soit pas terminé, il semble que vous prévoyez d'autres activités ?

Effectivement dans un premier temps je prévois un snack-bar ultra-moderne au rez-de-chaussée, avec jardin et terrasse panoramique, et au sous-sol, au niveau des berges de la Moselle, les 4 pistes de bowling, avec un bar au fond et sur la droite en regardant les machines une galerie surélevée où mes clients pourront consommer en regardant jouer au bowling et en contemplant la vue assez exceptionnelle s'offrant à leurs yeux. Par la suite, j'ai de nombreux autres projets. Entre autres, j'ai l'intention de créer un centre nautique. Etant donné que l'été il y a de nombreux promeneurs sur les bords de la Moselle, j'ai pensé qu'il serait inté-

ressant de laisser également vitrée la partie où se trouvent les « Automatic Pinsetters » Brunswick. Ainsi les promeneurs pourront voir de l'extérieur le fonctionnement détaillé de ces machines.

Etes-vous content de l'évolution de votre chantier, et pensez-vous respecter les délais prévus ?

En avril 1964, lorsque nous avons commencé le gros œuvre, nous espérions avoir fini en octobre. Malheureusement le chantier a pris beaucoup de retard cet été avec les mois de vacances. Depuis environ un mois les divers corps de métier travaillant sur mon chantier essaient de rattraper le temps perdu, et une effervescence extraordinaire y règne, afin de pouvoir ouvrir avant la fin de l'année. Brunswick a livré son matériel vers le 12 novembre, et ses ouvriers ont commencé à travailler le 23 novembre. Comme vous pouvez le voir, le bois de sous fondation est maintenant posé.

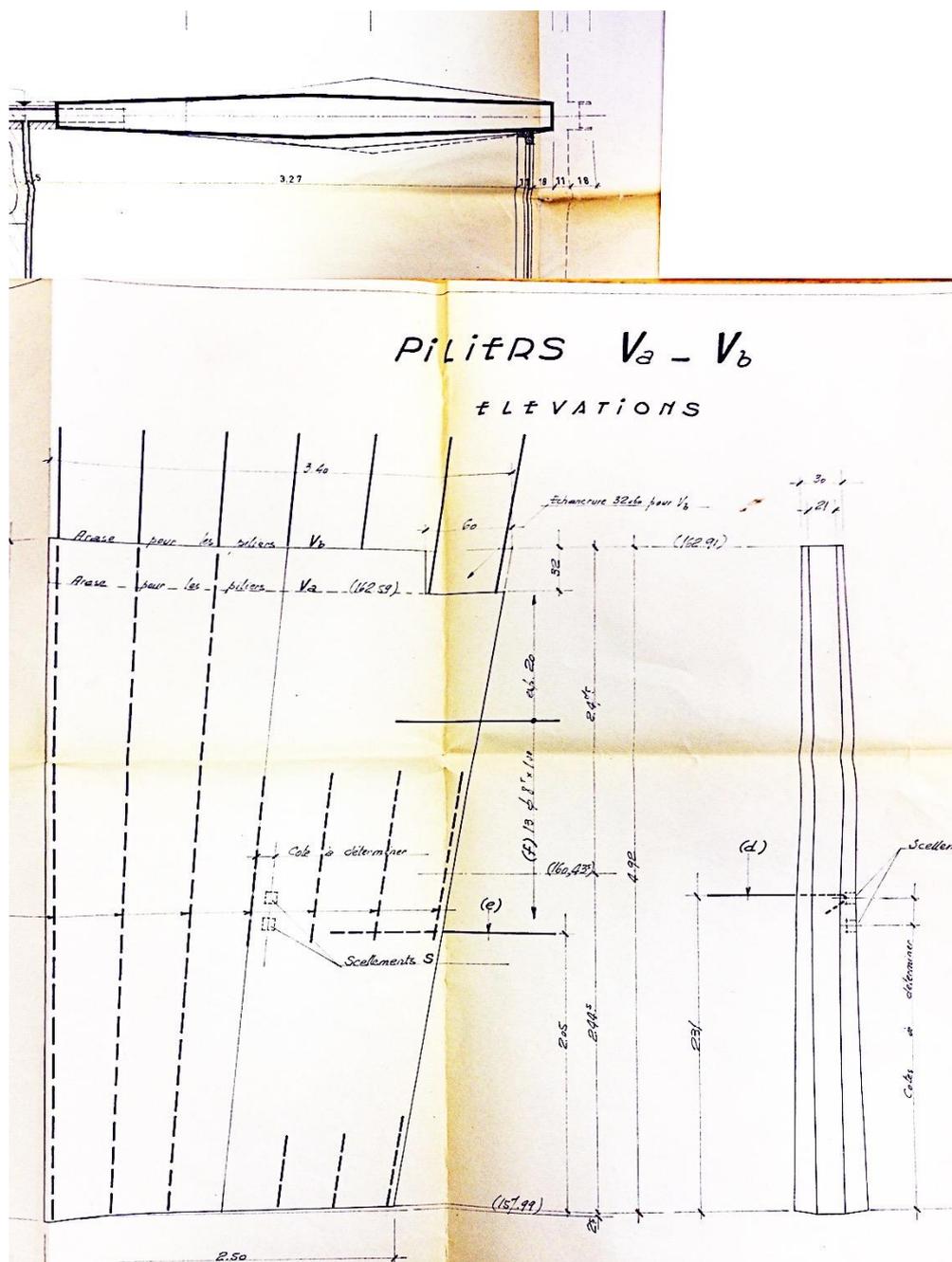


5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. appréciation technique

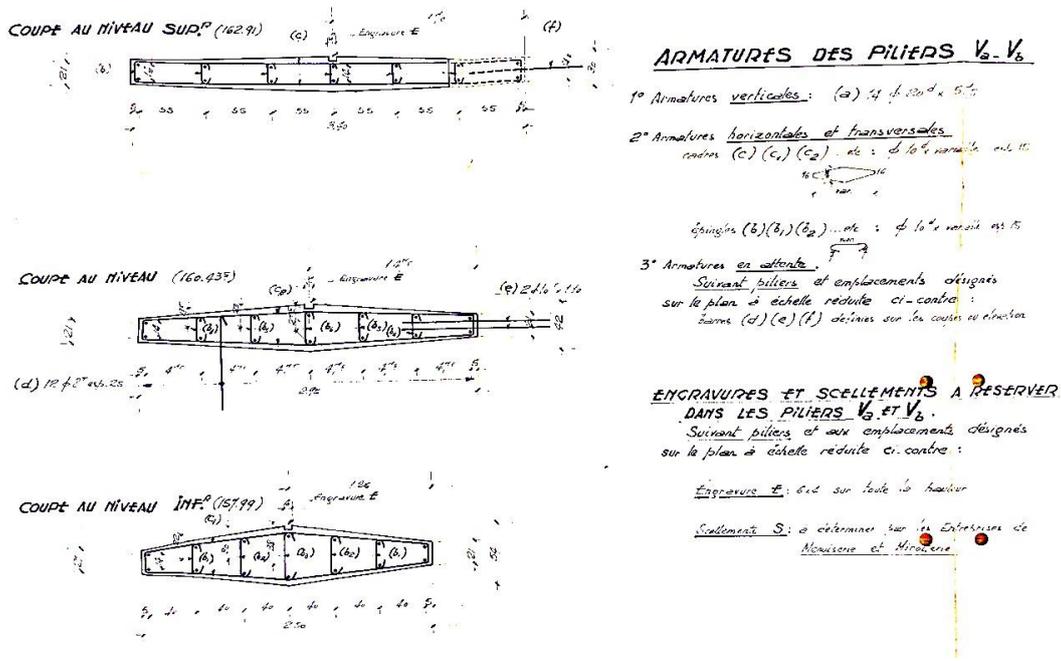
La construction est posée sur un niveau de pilotis. Ces pilotis massifs en béton sont profilés par la mise en place d'un coffrage travaillé.

Plan d'exécution de coffrage des piliers du rez-de-chaussée, Fonds Lanfranco Virgili, 219 IFA, SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine, archives d'architecture du XXe siècle :



Ils supportent une dalle qui se prolonge en longueur et en porte-à-faux sur plus de 4,50m. Le coffrage a pu être retiré dès la prise effective du béton du 3^{ème} étage.

Plan d'exécution de ferrailage des piliers du rez-de-chaussée, Fonds Lanfranco Virgili, 219 IFA, SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine, archives d'architecture du XX^e siècle :



Article du Républicain Lorrain du 16 février 1962 :

Quand « l'Européen » sera terminé il accusera un poids total de 10.000 tonnes

Ainsi que nous l'avons signalé, à maintes reprises, une importante construction est actuellement en cours, près de la gare, où l'on est en train d'édifier un immeuble devant comprendre 16 étages, à l'emplacement de l'ancien grenier militaire.

Les travaux du futur bâtiment, que l'on dénommera « l'Européen » sont déjà bien avancés, puisque l'entreprise a terminé le cinquième étage.

Comme on a pu le constater, cette construction présente d'intéressantes caractéristiques, du fait que les deux embouts du bâtiment sont en porte-à-faux sur une largeur de 4 m. 80. Entièrement réalisé en béton armé, « l'Européen » sera d'une conception tout à fait moderne.

Hier matin, un nombreux public assistait à l'opération ayant trait à l'enlèvement de la structure métallique tubulaire, qui descend jusqu'aux fondations.

On remarquait ainsi le dégage-

ment des porte-à-faux, qui sont une innovation dans leur genre.

Autres détails. Lorsque l'ensemble de « l'Européen » élèvera son impressionnante ossature vers le ciel, il accusera un poids total de 10.000 tonnes, soit le tonnage d'un petit paquebot ou d'un croiseur.

Au 3^e niveau, débarrassé de ses coffrages L'« EUROPEEN » SE PORTE BIEN

« L'EUROPEEN » se dresse au bord de la Moselle canalisée. Sa haute taille dominera la cité avec élégance. Une terrasse avancera sur la rivière et un restaurant accueillera les visiteurs.

« L'Européen » au carrefour des routes, du rail et de la voie fluviale sera une synthèse de l'architecture moderne.

Soutenu par des piliers effilés, l'immeuble, de conception hardie, est signé Virgili.

M. Virgili, architecte de talent et urbaniste, a déjà marqué de son empreinte la cité du fer. Il considère à juste titre que la construction, si nécessaire soit-elle, ne doit pas aller à l'encontre de l'harmonie. Aussi, en élaborant les plans de l'Européen, a-t-il conjugué le confort avec l'élégance. L'Européen avec ses façades en acier apportera un changement heureux à cette entrée de la ville.

Immeuble à grand standing, l'Européen, réalisé par l'entreprise Guerra - Tarcy, comportera des locaux administratifs et des appartements.

Hier, à l'heure de midi, les ouvriers ont sablé le champagne. Un cap important venait d'être franchi.

L'architecte, caméra au poing, en a filmé les principales phases, tandis que l'ingénieur, M. Allaire, souriait, confiant dans ses calculs.

Car, si le procédé employé pour la construction est classique, son application, dans le cas présent, ne l'est point. Le bâtiment est actuellement au troisième niveau. C'est à ce stade que, selon les calculs de l'ingénieur, le décoffrage devait se faire.

Et, en cette matinée de jeudi où le ciel, après la neige de la veille, était clair et lumineux, tant le soleil faisait des efforts en cette matinée, la flèche de l'immense grue, dessinant des arabesques, empoignait les cof-

frages qui soutenaient le bâtiment.

La construction tint bon. Seuls, à présent, les vingt-deux piliers la portent. Techniquement, il s'agit d'une prouesse, qui méritait que l'on débouchât quelques bonnes bouteilles.

Un à un, d'autres niveaux viendront s'ajouter à ceux déjà existants. Bientôt, l'Européen, dans lequel, grâce au béton armé, l'ingénieur et l'architecte peuvent s'exprimer conjointement, l'Européen deviendra l'orgueil de Thionville.

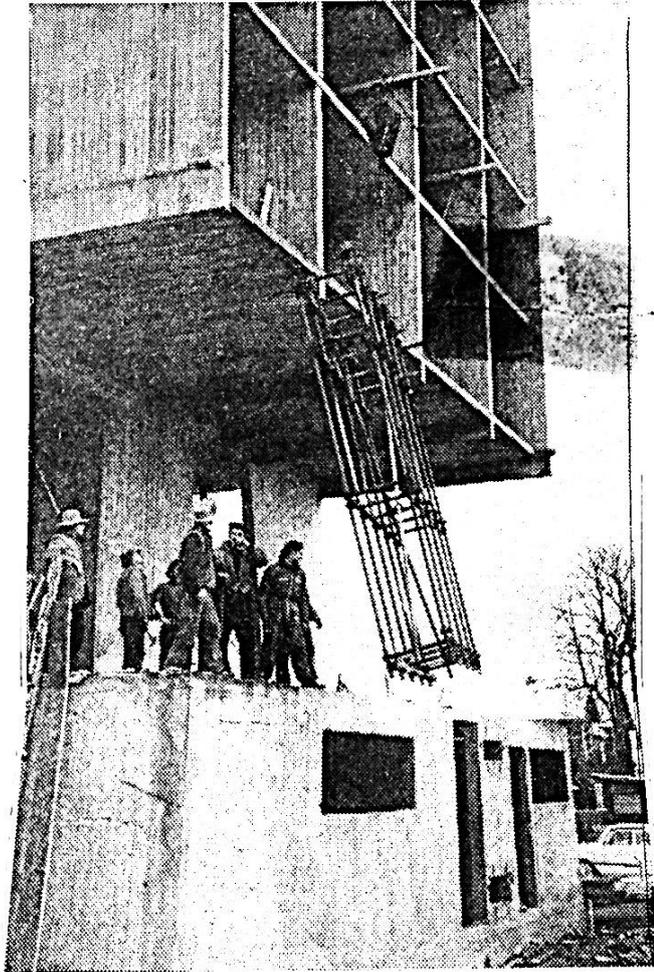
« A votre santé, déclara l'entrepreneur en s'adressant à l'architecte. »

« A notre santé », rectifia ce dernier.

Les rayons du soleil se glissent dans les alvéoles du bâtiment et M. Virgili ne voulant pas manquer cet effet de lumière, posa sa coupe pour fixer sur la pellicule, une fois encore, l'Européen qui, à son troisième niveau, se porte bien.



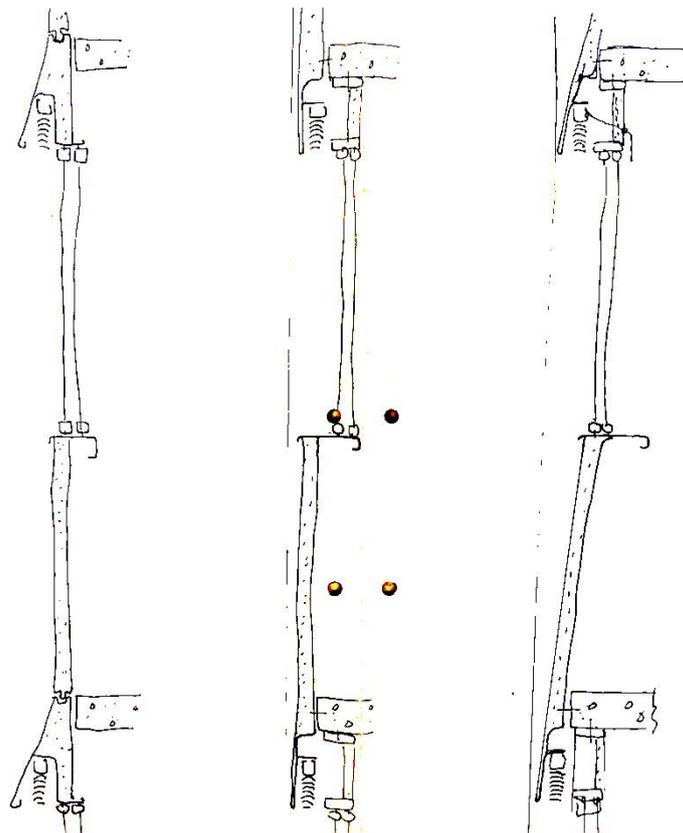
Caméra au poing, M. VIRGILI n'a pas perdu une phase de l'opération.



Opération de coffrage : une à une les armatures disparaissent, laissant aux piliers le soin de soutenir l'immeuble.

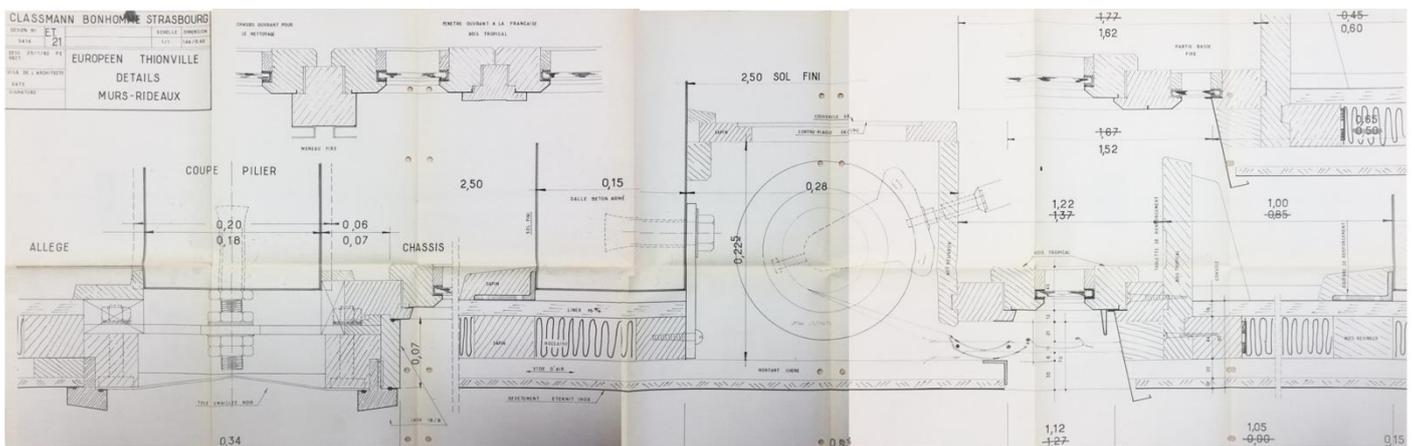
Le mur-rideau utilisé présente une des principales spécificités techniques de l'édifice. Sa structure primaire est constituée d'éléments métalliques. Il est composé d'une sous-structure en bois et recouverte de tôle cannelée d'acier inoxydable.

Croquis de différentes variantes de façades légères pour l'intégration du store extérieur, Fonds Lanfranco Virgili, 219 IFA, SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine, archives d'architecture du XXe siècle :

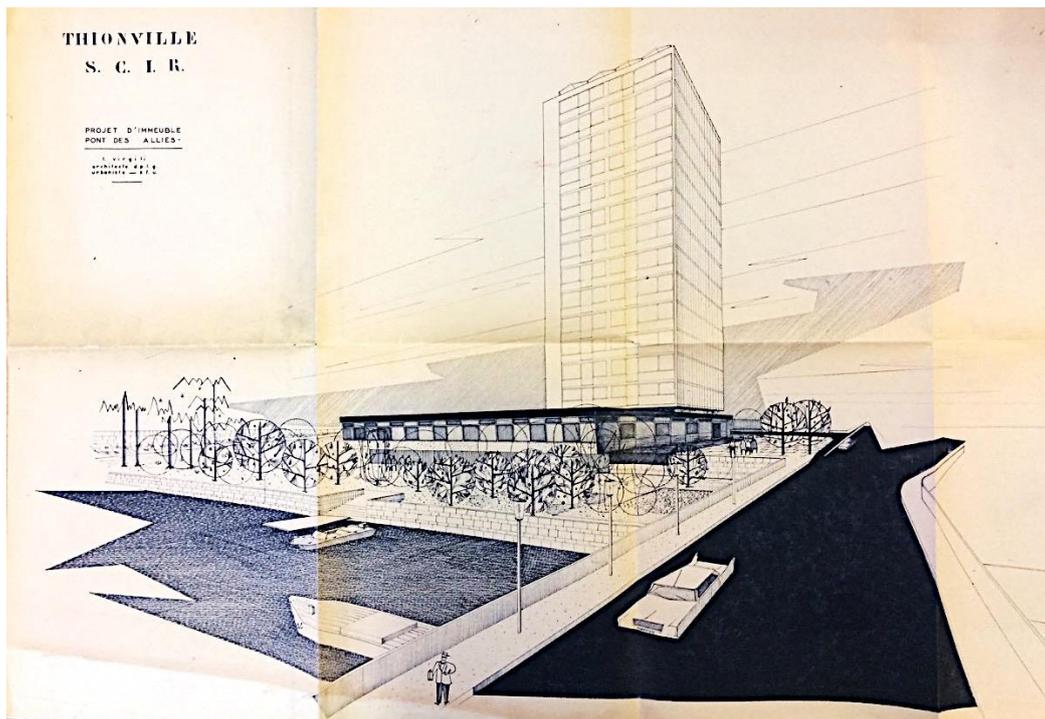


Plan d'exécution de l'entreprise CLASSMANN BONHOMME de Strasbourg dessiné le 25 janvier 1962, Fonds Lanfranco Virgili, 219 IFA, SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine, archives d'architecture du XXe siècle :

Le plan est très proche de ce qui fût réalisé.

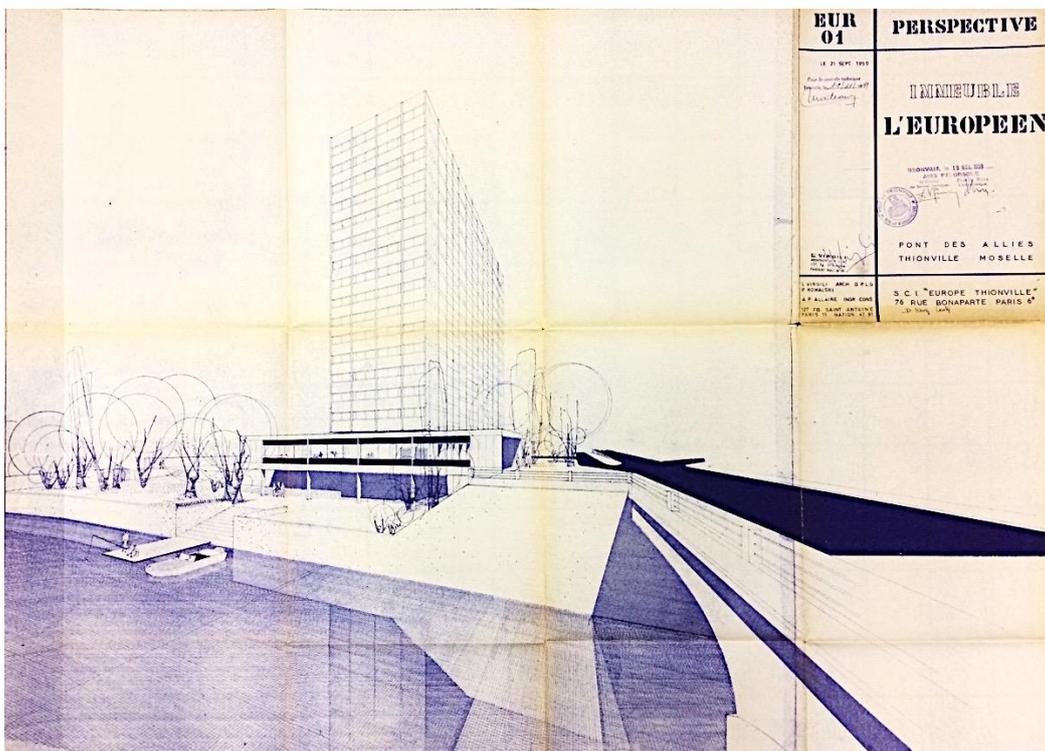


Perspective du projet, non daté. Projet préalable probable 1962, archives municipales de Thionville :



Avis favorable de la ville de Thionville et de son service technique du 19 novembre 1959 sur la perspective de l'immeuble 1962, archives municipales de Thionville :

On y voit la projection d'un restaurant au rez-de-chaussée et sur piliers qui ne sera finalement pas réalisé, ce programme sera remplacé par le bowling qui sera lui au niveau du quai sur la Moselle.



L'acier inoxydable a été traité pour en assurer sa brillance dans le temps et place ainsi l'édifice comme un édifice unique dans le paysage de Thionville.

Article du Républicain Lorrain du 20 mars 1964 :

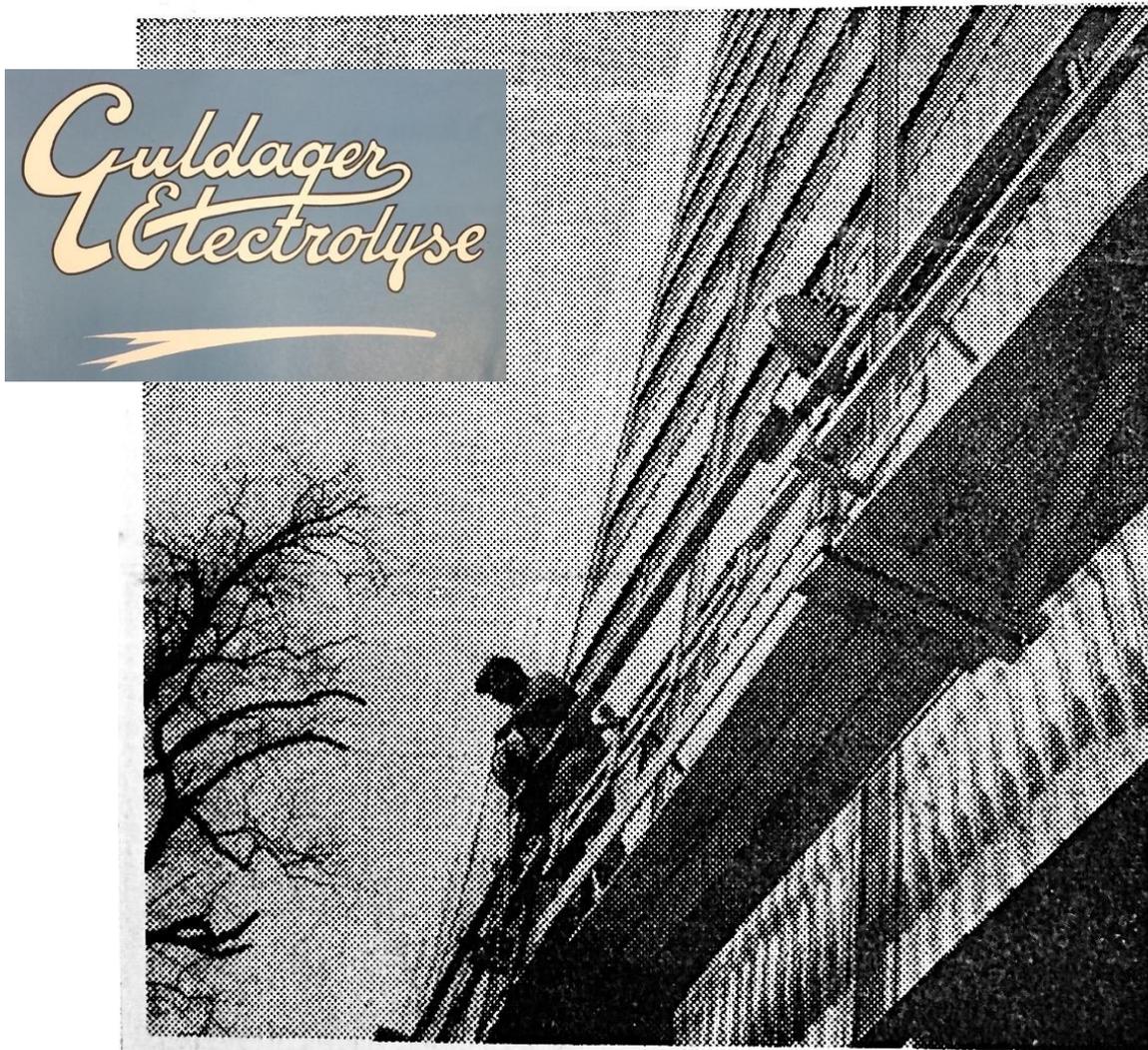
L'auscultation de l'Européen

Acrobates accrochés à la façade de l'Européen, des techniciens examinent, auscultent et leurs silhouettes se découpent sur le large miroir d'aluminium.

Leur mission : vérifier la parfaite étanchéité des fenêtres. Les constructeurs ont le souci du confort de leurs locataires.

Un de leurs examens a permis de déceler une maladie dont souffre l'immeuble. La magnifique façade a perdu de son éclat et se ternit lentement. Elle est victime de la nocivité de l'atmosphère de la métropole du fer. L'alliage d'aluminium qui fut utilisé pour le recouvrement des murs est attaqué au même titre que les carrosseries d'automobiles...

On va porter remède à ce mal insidieux : un endui posé sur le métal le protégera désormais des fumées industrielles et l'Européen resplendira à nouveau.



*Guldager
& Electrolyse*

2. appréciation sociale

2.1. Un symbole « Européen »

Le chantier du bâtiment se déroule en parallèle de la canalisation de la Moselle. Ce chantier de raccordement à la Ruhr fait suite aux accords d'après-guerre de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) et du traité de Paris de 1951.

Juin-Septembre 1962, Photographe Photo Club Escaut, Archives Municipales Photothèque :



Ces travaux de canalisation, ayant nécessités l'assèchement du lit de Moselle, visent à régler les conflits franco-allemands sur les difficultés d'approvisionnement en coke. Cette canalisation permettra l'expansion de la production sidérurgique locale mais également son exportation. Thionville et son économie en bénéficieront largement.

On peut imaginer que les façades rideaux de l'immeuble projeté habillé d'un rutilant bardage acier inoxydable devaient ainsi mettre en avant cette force. Symbole de la nouvelle alliance européenne l'édifice de Thionville prend ainsi le nom de « L'Européen ».

2.2. Le manque de logements

La construction de l'Européen s'inscrit dans une période d'expansion de la région et de la ville de Thionville, dénommée alors la « Métropole du Fer ». Thionville et ses alentours sont une destination pour nombre de jeunes travailleurs qui affluent du reste de la France mais également de l'étranger vers des emplois liés aux activités locales de la sidérurgie.

La population de Thionville doublera dans les décennies 1950 et 1960. Le besoin grandissant de logements nécessite de mettre en place rapidement des chantiers de construction. L'Européen permettra d'offrir 120 logements répondant aux nouvelles conditions de confort disponibles à l'époque.

Article de l'Est Républicain du 20 août 1960 :

CONSTRUCTION ET PSYCHOLOGIE

Nous sommes saisis d'innombrables demandes de renseignements concernant les possibilités de logement et émanant de fonctionnaires sur le point d'être mutés à Thionville. Que pouvons-nous leur répondre, sinon que deux mille personnes se trouvent actuellement dans le même cas, et que la solution la plus efficace réside dans l'accès à la propriété. Ce moyen d'obtenir un appartement n'est cependant intéressant que pour les citoyens fixés, sinon définitivement, du moins pour quelques décades dans notre ville.

Différents projets sont en cours de réalisation et la Société Immobilière Turenne, qui construit deux tours sur l'emplacement des anciennes casernes, semble avoir réussi à trouver des acquéreurs pour les nombreux logements prévus dans ce complexe.

Il n'en est pas de même pour la société projetant l'érection de l'Européen, un immeuble collectif à multiples étages.

Les ventes ont été lancées à quelques mois des vacances, période que le commun des mortels réserve volontiers à la préparation de l'évasion, reculant à la rentrée tout projet sérieux.

Une centaine d'appartements luxueux et confortables comportant deux pièces et trois pièces recouvertes de moquette doivent être aménagés, la réunion d'un deux pièces et d'un trois pièces pouvant être envisagée.

Toutefois, il se produit ce phénomène psychologique qui fait que le client n'est intéressé

que par une réalisation concrète. Or, une société ne peut démarrer efficacement les travaux que si elle dispose d'une garantie suffisante. Il s'agit d'un cercle vicieux duquel il est difficile de sortir.

Les appartements de l'Européen sont conçus d'une manière très rationnelle ; leurs prix de revient n'étant pas supérieurs à ceux habituellement pratiqués. Quoi qu'il en soit, l'Européen, qui se dressera au bord de la Moselle, près du pont des Alliés, contribuera à consolider la réputation de Thionville, et des responsables de son urbanisme.

Extrait du descriptif de la construction de l'immeuble :

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

ATTENTION !

Vous venez de lire très attentivement cette brochure. Je vous en remercie, mais tout n'est pas encore dit.

Vous avez pu vous rendre compte du caractère exceptionnel de l'EUROPEEN à tous les points de vue. Quoiqu'il soit très difficile d'expliquer dans une brochure ce que représente l'EUROPEEN, Je pense y être arrivé.

De toute façon nos collaborateurs sur place, en nos bureaux Pont des Alliés, sont à votre entière disposition pour tous les renseignements complémentaires que vous désirez.

Vous avez pu vous rendre compte que cette opération unique n'a pu aboutir que grâce à la collaboration étroite de :

La Mairie de THIONVILLE,
Mr. VIRGILI Architecte D.P.L.G. URBANISTE de la Ville de THIONVILLE
Mr. ALLIÈRE Architecte à THIONVILLE
Mr. ALLAIRE Ingénieur en Béton Armé à Paris
du Bureau Technique SECURITAS
Maitre BRISSE Notaire de Paris
Maitre A. HEES Notaire à THIONVILLE
du Sous-Comptoir des Entrepreneurs
du Crédit Foncier de France
de tous les Entrepreneurs participants à la Réalisation de l'EUROPEEN.
et, de la Société Civile Immobilière de Construction EUROPE - THIONVILLE.

Devant l'effort et la réussite obtenus par toutes ces personnes pour la réalisation de cet ensemble, le mieux placé, le plus luxueux, à l'avant garde du progrès, à des prix défiant toute concurrence et pour lesquels les crédits les plus avantageux ont été obtenus; L'O.C.F.S.I. ne pouvait faire moins, pour accentuer le caractère social de l'EUROPEEN, que de se joindre à l'effort de Tous.

Ne fallait-il pas faire aussi un sacrifice pour doter THIONVILLE d'un emblème de grand prestige, témoin de l'architecture fonctionnelle et moderne, et qui sera l'emblème de la métropole du fer et de l'acier.

O U I !

Mais comment participer à l'effort commun ?

Par nous directement, en contact avec les futurs résidents il était tout naturel que nous dirigeons nos efforts vers eux.

C'est pour cela que L'O.C.F.S.I. a décidé de faire abstraction de marge rémunératrice et de redistribuer en fin de chantier aux acquéreurs d'appartements 55 Lots très importants puisque :

Le 1er Lot est le remboursement en espèces de l'appartement acheté (déduction faite du C.F.F.)
Le 2ème Lot est le remboursement en espèces de 10.000 NF.
Le 3ème Lot est le remboursement en espèces de 5.000 NF.
Le 4ème Lot est l'équipement de la cuisine.

etc ... Avec ameublement, meubles de cuisine, Frigidaire, machine à laver, cuisinière, Télévision, Radio ... etc ... Aucun Lot ne sera inférieur à 500 NF.

Etant donné qu'il y a 109 Appartements, 1 acquéreur sur 2 est assuré d'un lot. Le tirage au sort, effectué par Huissier, se fera au cours d'une réunion où nous serons tous présents.

Au début de cette brochure ; je vous annonçais une chose absolument exceptionnelle, C'EST FAIT !

Vous savez d'ores et déjà que l'EUROPEEN est bien la plus Exceptionnelle réalisation sociale.

Pour nous tous, qui avons dans un élan de solidarité commune produit un gros effort pour réaliser à ces conditions l'EUROPEEN, notre satisfaction est grande.

Savoir que grâce à nous un rêve irréalisable pour beaucoup va devenir Réalité.

QUOI DE PLUS BEAU ?

Je vous laisse maintenant le soin de juger par vous-même, mais sachant d'avance que l'EUROPEEN ne souffre aucune comparaison, je ne peux vous souhaiter qu'une seule chose :

Que vous soyez l'heureux propriétaire d'un de ces appartements et encore de gagner le 1er Lot ... Pourquoi pas ?

Dévoué à vos ordres.

CH.SALPHATI
Président Directeur Général.
de l'O.C.F.S.I.

Avec ses terrasses descendant vers la

L'EUROPEÏEN

sera le symbole de la Métropole du Fer et le témoin de l'architecture moderne

A TEMPS nouveaux, constructions nouvelles. Partant de ce principe, M. L. Virgili, l'architecte parisien qui est aussi le grand coordinateur en matière d'urbanisme à Thionville, a voulu que « L'Européen » soit un immeuble qui tout en s'intégrant dans un contexte général, soit aussi un symbole de l'architecture moderne.

« L'Européen » mis en chantier il y a quelques semaines, dressera en 1962 sa haute silhouette au bord de la Moselle. Il comportera un rez-de-chaussée sur pilotis et seize niveaux, le dernier étant un peu en retrait.

La Société Civile Immobilière de Construction dont M. Simon Levitte est le gérant, destine cet immeuble de grand standing, cons-

truit à l'emplacement de l'ancien grenier à grains, à un usage principal d'habitation. Toutefois, les deux premiers étages seront réservés à des fins administratives, des bureaux. Au rez-de-chaussée encore un grand hall avec conciergerie est projeté.

Treize étages comprendront chacun huit appartements, dont quatre appartements avec entrée, grande cuisine, salon-salle à manger, une chambre, salle de bains, les quatre autres disposeront d'une chambre supplémentaire. Il existe dans les étages supérieurs, la possibilité de réunir deux appartements en un seul. Enfin, au seizième étage, sur terrasse, trois studios avec salle de bains et deux appartements comportant chacun entrée, cuisine, deux chambres, salle de bains. Chaque appartement disposera d'une cave. Un garage collectif doté de 59 emplacements pour voitures, et un parking de 30 boxes compléteront l'ensemble.

Les techniques nouvelles au service du confort

De plus, un restaurant-brasserie indépendant viendra s'insérer dans le cadre des jardins qui descendent en terrasse sur la rivière.

« L'Européen », nous a dit M. Levitte, bénéficiera de tous les progrès techniques déjà éprouvés. L'étude a été confiée à une équipe d'ingénieurs et de techniciens, équipe animée par M. Virgili. En outre, les constructeurs se sont assurés le concours supplémentaire du bureau technique « Securitas ».

Le grand inconvénient des collectifs, est le bruit qui se répercute d'un étage à l'autre, d'un appartement à l'autre.

« Sans employer de superlatifs » devait dire M. Virgili, je peux vous assurer que l'insonorisation et l'isolation thermique ont été particulièrement soignées. Sur tous les sols des dégagements, coursives, pièces d'habitation, une moquette sera posée.

Les cuisines seront équipées d'un évier en grès porcelaine à robinetterie mélangeuse, le gaz amené dans chaque étage. Enfin l'eau chaude est fournie par l'immeuble.

Une installation du type à eau chaude, à circulation accélérée, alimentant des panneaux noyés dans les dalles-planchers, dispenseront un chauffage rayonnant par plinthes et plafonds. L'électricité est distribuée dans toutes les pièces par plinthes moulées avec prises encastrées.

Les sous-sols, le rez-de-chaussée et les étages seront desservis par deux ascenseurs de six personnes chacun. Deux escaliers de secours sont également prévus.

Les travaux garantis à bonne fin

Grâce à une étude financière très poussée, les prix de vente des appartements sont intéressants. Et ce n'est pas parce que l'immeuble aura une finition particulièrement soignée, que les appartements atteindront des prix astronomiques. « L'Européen » bénéficie d'un prêt du Crédit Foncier et du Sous-Comptoir des Entrepreneurs pour une durée de vingt ans. Chaque acquéreur peut, en outre, s'il le désire et s'il répond à certaines conditions de garanties, obtenir de l'U.C.B. un prêt pour cinq ans, correspondant à la moitié du prix, après déduction du prêt du Crédit Foncier.

Dans ce domaine, tous les renseignements sont fournis aux amateurs, lors des permanences qui se tiennent dans la petite maison blanche, à l'entrée du chantier, ou encore à l'agence Steinmetz à Metz, 12, en Chaplerue.

Les constructeurs ont fait appel à une compagnie d'assurances qui garantit la bonne fin des travaux. Cette même compagnie s'est d'ailleurs réservé un tiers des locaux de l'immeuble. C'est l'entreprise Guerra-Tarcy, de Metz, qui

est chargée de la construction, tandis que M. Schreiner, architecte à Thionville, assurera la surveillance technique des travaux.

Dès la semaine prochaine, une entreprise spécialisée enfoncera les pieux, destinés à supporter l'édifice.

« L'Européen » fera face à l'hôtel de ville. Et du haut de leurs fenêtres, les habitants verront évoluer sur la Moselle canalisée les chalandes du Rhin.

Le soir, les Thionvillois viendront

s'installer sur la terrasse du restaurant-brasserie, pour goûter à leur tour un peu de détente dans un cadre fleuri.

Au loin, enfin, les visiteurs apercevront l'immeuble dont les façades traitées en acier inoxydable, lui donneront l'aspect d'un ouvrage d'art finement ciselé.

« L'Européen » sera non seulement le symbole de la Métropole du Fer, mais encore la concrétisation de l'harmonie du confort et de la solidité.

2.3. La modernité

Les logements produits doivent représenter la modernité de l'époque.

Article de l'Est Républicain du 03 mars 1961 :

“L'Européen”, témoin d'une ère nouvelle

Construire à tout prix, certes, mais ne pas construire n'importe comment, tel est le slogan des urbanistes, qui luttent contre un laisser-aller préjudiciable à une région en plein essor, comme la nôtre.

Si la politique de construction doit être suivie, elle se doit aussi de prévoir l'avenir, d'éviter les erreurs commises dans le passé.

A la lumière des expériences antérieures, l'architecte, qui a pensé « L'Européen », ce vaste immeuble qui au bord de la Moselle remplacera l'ancien grenier à grains, semble avoir réuni, dans son plan, l'harmonie, le confort et la solidité.

Et hier, une visite de chantier réunit MM. Virgili, l'architecte ; Simon Levitte, le gérant de la Société Civile « L'Européen », les représentants de la Société Steinmetz, agents immobiliers, chargés de la vente des appartements, ainsi que les représentants de l'entreprise Guerra-Tarcy, signataire.

L'immeuble, de grand standing à usage principal d'habitation, comportera seize niveaux sur rez-de-chaussée.

Le bâtiment a la façade traitée en acier inoxydable, sera construit sur pilotis dégageant entièrement le rez-de-chaussée, permettant de jouir au maximum des jardins descendant en terrasses vers la rivière. Sur ces jardins est prévu l'implantation d'un restaurant-brasserie largement ouvert sur la rivière.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les prix des appartements de diverses dimensions.

Quoi qu'il en soit, « L'Européen » prouvera qu'il est possible tout en tenant compte de certaines normes, de réaliser une œuvre plaisante dont les incontestables qualités architecturales et technique, en feront le symbole d'une cité moderne, au carrefour de l'Europe.

« L'Européen » dont la façade aura l'aspect de jours finiment brodés, est d'une conception hardie, feu Maître Schwartz, en apprenant sa réalisation, s'était montré satisfait. Et comme lui, ses successeurs voient en cet immeuble le témoin d'une ère nouvelle et prospère, ère où la Moselle que chantait Ausone, retrouve sa vocation de voie fluviale.

Article du Républicain Lorrain du 06 juillet 1962 :

Inauguration de l'appartement «témoin» de l'«Européen»

Situé au centre géométrique de Thionville, en bordure de la Moselle et à l'angle du pont des Allés, «L'Européen», réalisé par la société civile immobilière de construction «Europe-Thionville» avec le concours de MM. Virgili, architecte diplômé, urbaniste de la ville ; Schreiner, architecte à Thionville ; Allaire, ingénieur en béton armé à Paris, etc., élève déjà son imposante ossature vers le ciel puisque l'immeuble atteint maintenant son quinzième étage, le seizième et dernier étant en voie d'achèvement.

Immeuble d'habitation à grand standing, l'Européen abritera 125 appartements qui, par de larges baies, pourront bénéficier de la vue imprenable sur la vallée de la Moselle. Construit sur pilotis, ce qui dégage entièrement le rez-de-chaussée, ce nouveau building, dont le nom a été donné par feu Maître Schwartz, ancien maire, sera entouré de magnifiques jardins qui descendront en terrasses vers la Moselle et où est prévu un restaurant.

Quand on se rend vers ce grand bâtiment aux données architecturales des plus modernes, on peut se rendre compte de l'ampleur des travaux entrepris depuis des mois à cet emplacement.

Aussi, hier après-midi, les réalisateurs de cette importante construction, en particulier les architectes, MM. Virgili et Schreiner, avaient-ils conviés un groupe d'amis et de personnalités locales à l'inauguration d'un appartement témoin que l'on avait fort bien

aménagé et équipé pour la circonstance dans un des étages du bâtiment. On voulait rendre ainsi hommage à tous les artisans de cette œuvre, notamment à l'entreprise Guerra-Tarzi, de Metz, laquelle comme l'a signalé M. Virgili, a su rattraper les deux tiers des intempéries durant l'exécution des travaux. Toutes les promesses ont donc été tenues et, au début de l'année prochaine, l'Européen sera totalement habitable.

Spectacle et clair à la fois, l'appartement témoin montre ses belles pièces, cuisine moderne, salle de séjour, studio, chambre à coucher, équipée et aménagée dans un très heureux décor avec la collaboration des Ets Knoll, de Meiz et la Maison Schmitt, de Thionville. La salle de bains est elle-même plaisante à voir, le tout nanti d'un excellent confort.

Ajoutons que l'Européen disposera d'un chauffage collectif, d'un ascenseur, etc. Un vin d'honneur clôtura cette inauguration officielle.



3. appréciation artistique et esthétique

3.1. La référence corbuséenne

L'édifice s'inscrit dans le courant du Mouvement moderne et reprend notamment certains des 5 points de l'architecture moderne édictés par Le Corbusier. Il s'agit en particulier des pilotis, au nombre de 22, qui sont répartis sur deux rangées porteuses. Ces pilotis de béton armé sont finement dessinés : profilés sur leurs hauteurs, l'embase est plus fine que la partie haute et renforce la légèreté de l'ensemble. Le béton a subi un ponçage de surface et laisse apparaître les granulats de types concassés noirs. Le système constructif permet d'offrir aux appartements un lien direct vers l'extérieur par ses grandes baies vitrées.

3.2. La façade-rideau

La façade présente un intérêt particulier en raison de son traitement de type mur-rideau. Ce principe de façade légère et préfabriquée, non porteuse, permet la mise en œuvre d'une façade soignée.

Le traitement des découpages est identique sur la totalité de l'immeuble, et traduit la répétitivité des plateaux de logement dont résulte l'esthétique de la façade. A partir du matériau métal, l'architecte propose une façade plane, mais composée d'éléments aux aspects de surfaces différenciés, alternant les lignes horizontales et verticales, les surfaces lisses ou striées.

Cette façade est la caractéristique principale et remarquable de l'édifice et permet l'identification immédiate de l'immeuble. L'Européen fait ainsi partie des rares immeubles d'habitation de cette époque en Lorraine à posséder une telle façade.

Extrait : « Les archives du ciel : Thionville Le temps de la métamorphose 1950-1970, Serge Domini Editeur »





Carte Postale Edit. Edition « La Cigogne » 3, place Haguenau Strasbourg 57.672.92

Carte Postale Combier Imprimeurs Macon (71. S.-&-L.) « CIM »

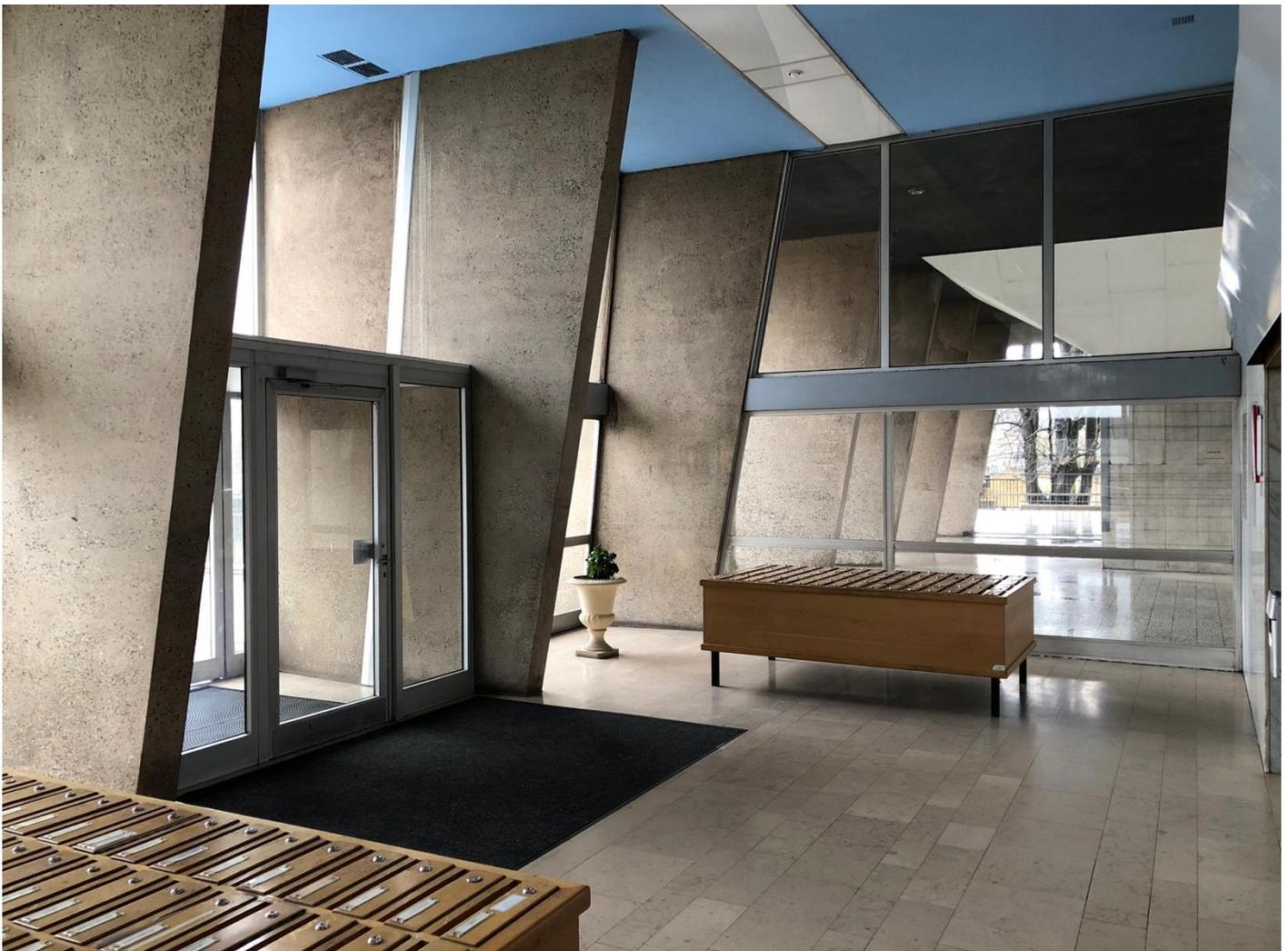


3.3. Qualité de la séquence d'entrée et du hall

L'accès à l'entrée depuis le boulevard Schuman se fait via un parvis entièrement minéral d'une grande dimension du fait du recul du bâtiment par rapport à la rue. Le traitement du sol extérieur en pierre blanche vers le hall d'entrée en pierre naturelle renforce le caractère noble de la séquence d'entrée. L'espace d'entrée central en double hauteur et son plafond bleu ciel donne accès aux ascenseurs et à la loge de la conciergerie. L'ensemble est très lumineux et ouvert sur l'extérieur. Tout en transparence, le hall invite ainsi à la déambulation.

La loge du concierge au rez-de-chaussée permettait le stationnement des poussettes. Depuis cette loge, un escalier privé mène vers le logement du concierge qui se trouve être le seul logement à ce niveau, construit entre les pilotis. Ce volumineux hall d'entrée héberge les boîtes à lettres, qui sont originellement réalisées sous la forme de deux meubles indépendants.

Photographie actuelle hall d'entrée :



4. arguments justifiant le statut canonique (local, national, international)

Par sa façade qui scintille sous les rayons du soleil, et par son emplacement stratégique, l'Européen est un édifice unique qui marque l'entrée de Thionville. Il constitue aujourd'hui un symbole de la ville et de son passé sidérurgique. On peut constater à travers les nombreux extraits des journaux d'époque que la médiatisation de la construction de L'Européen était un petit événement local.

5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables

5.1. Lanfranco Virgili, un concepteur d'envergure internationale

Né à Rome en 1924, Lanfranco Virgili cumule ses activités d'architecte DPLG et d'urbaniste SFU avec l'enseignement (Paris et Louvain), et la présidence de la Société française des urbanistes (1970-1979) et de l'Association internationale des urbanistes. Une grande part de son activité est toutefois orientée vers la région lorraine. Il réalise les plans directeurs d'urbanisme de la région de Verdun et de Bar-le-Duc, les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme du nord de la métropole lorraine et de la vallée de l'Ornain en Meuse, et est architecte en chef de l'aménagement du secteur de la côte Sainte-Catherine à Bar-le-Duc.

C'est une figure internationale qui est consultant pour la région de Stockholm et la ville de Venise.

Photographie : images qui documentent les événements organisés à l'Institut universitaire d'architecture de Venise en avril 1965 à l'occasion de la visite de Le Corbusier à Venise.

<http://architettura.it/sopralluoghi/19990701/index.htm>

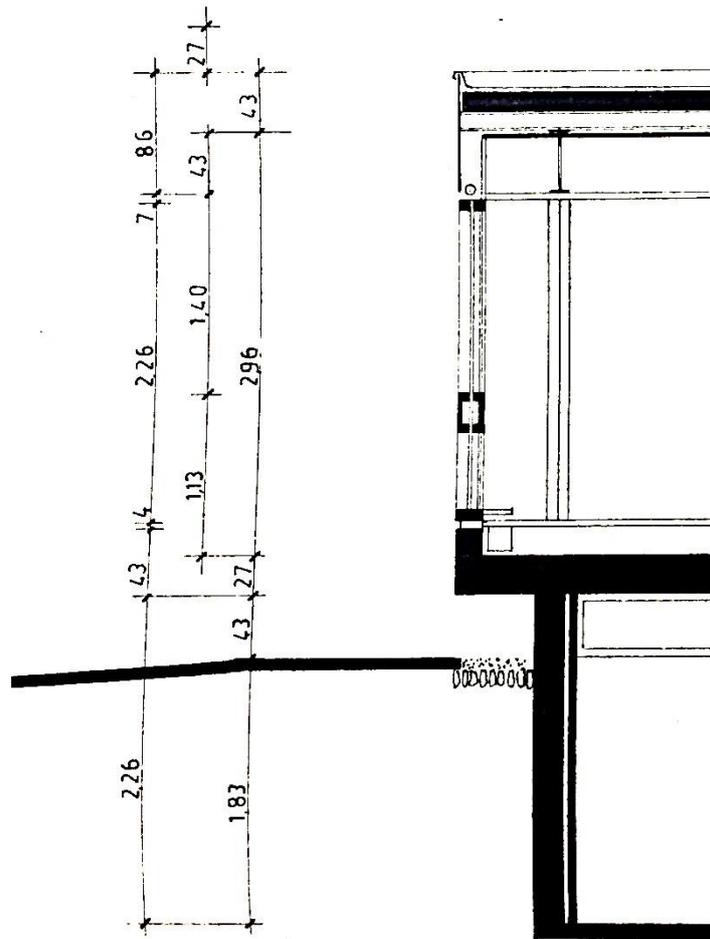
Nommé par la Ville de Venise pour concevoir le nouvel hôpital public à San Job, dans l'abattoir municipal, Le Corbusier est arrivé à Venise le 8 Avril, accompagné de ses collaborateurs Guillermo Jullian de la Fuente et Lanfranco Virgili. Le but de la visite est la livraison à l'administration hospitalière des tableaux et le modèle du projet général.



À Thionville, Virgili réalise le foyer du progrès agricole, la place Turenne et est l'architecte en chef du quartier Saint-Pierre, sur lequel intervient également Jean Dubuisson. Sa réalisation la plus remarquable dans la commune reste la construction de l'Européen.

Le projet du foyer du progrès agricole présente une application complète du modulator dans sa conception. Ce travail au modulator fait suite à sa collaboration avec Le Corbusier lors du concours pour l'hôpital de Venise.

Coupe sur Foyer du progrès agricole, archives municipales de Thionville :



5.2. Une tour

Les tours de cette qualité et présentant un mur-rideau similaire, sont relativement rares dans la région lorraine à cette époque. On peut rapprocher l'Européen de l'immeuble Joffre Saint-Thiébaud à Nancy, réalisé par Henri Prouvé entre 1960 et 1963, mais aussi avec les réalisations de Jean Dubuisson.

5.3. Une proximité avec la résidence Cormontaigne de Jean Dubuisson, aujourd'hui détruite

Jean Dubuisson s'est beaucoup investi dans la construction de logements pour la sidérurgie en Lorraine. Plusieurs de ses constructions n'ont toutefois pas été conservées. La réalisation de L'Européen s'inscrit dans la même volonté de qualité que le projet réalisé par Dubuisson pour la résidence Cormontaigne, situé à quelques centaines de mètres du site de l'Européen, sur les anciennes fortifications de Vauban et de Cormontaigne. Construit pour les jeunes travailleurs, la résidence Cormontaigne comportait quatre tours de douze étages (Ardenne, Bretagne, Champagne et Dauphiné), permettant de recevoir plus de 1000 célibataires à l'entrée de la ville. Cet ensemble offrait toutes les commodités aux employés de la SOLLAC lors de leur arrivée en Moselle.

Suite au déclin de la sidérurgie et malgré l'intérêt qu'elle présentait, la résidence Cormontaigne a été démolie en plusieurs étapes. L'Européen, lui, doit également aujourd'hui s'adapter aux besoins actuels. Il a la nécessité d'offrir des appartements plus grands pour permettre à la ville de Thionville de compter parmi sa population de jeunes foyers actifs. L'ambition et la politique de la ville se trouvent là, valoriser son patrimoine existant pour répondre à ses besoins actuels.

Carte Postale : Photographie sur l'ensemble Cormontaigne à Thionville



Nous remercions la Revue d'Information du Ministère de l'Équipement et du Logement et du Ministère des Transports d'avoir bien voulu nous autoriser à publier l'article de M. Virgili paru dans son n° 25 - décembre 1967.

RÉFLEXIONS SUR LES ÉTUDES ET MÉTHODES D'URBANISME

Lanfranco Virgili

Secrétaire Général de la Société Française des Urbanistes

La période actuelle est, pour les urbanistes, des plus passionnantes. En effet, nous assistons ces derniers temps à une évolution profonde due, enfin, à la prise de conscience collective des problèmes posés par l'urbanisme, de leur ampleur, de leur priorité. Et sous l'impulsion des administrations centrales, et notamment du Ministère de l'Équipement, des moyens sans aucune commune mesure avec les précédents sont consacrés aux études d'aménagement spatial et un très gros effort est consenti en vue d'une politique d'aménagement cohérente. Ainsi, les méthodes et les techniques concernant l'urbanisme sont-elles l'objet d'une recherche de plus en plus soutenue.

Des précisions sur les méthodes viennent d'être données par le S.T.C.A.U. avec la publication du « *Projet d'instruction sur l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.)* ». Ce texte d'ordre essentiellement méthodologique apparaît comme une approche importante pour une action rendue particulièrement complexe par l'évolution permanente de la société dont il est si difficile d'imaginer, et donc de prévoir, les besoins ou les réactions à long terme.

À la lueur des premières applications, et compte tenu des constatations faites sur les expériences passées, certains commentaires s'imposent ; mais avant de les aborder, il est essentiel de ne pas perdre de vue les problèmes fondamentaux qui se trouvent posés à l'occasion de ce projet d'instruction :

— en premier lieu, quel urbanisme cette première instruction se propose-t-elle de réaliser ?

En effet, contrastant avec l'importance de cet effort sur le plan de la méthode, le fond du problème n'est toujours pas affronté bien qu'à ce sujet, sur un plan international, le « *Texte-Programme* » de l'Association internationale des Urbanistes (A.I.U.) apporte une mise au point intéressante, qui constitue un premier cadre d'action.

— enfin, quelles sont les conditions de réalisation ?

Quelle que soit la justesse d'une méthodologie, celle-ci peut déboucher sur des réalisations médiocres ou même incohérentes, si une volonté continue et consciente ne se manifeste pas dans son application et si certaines conditions ne sont pas remplies.

Nous admettons donc, dans le cadre de cet article qui doit traiter essentiellement des études et des méthodes, que ces deux préoccupations majeures situées en amont et en aval de la méthodologie sont présentes à l'esprit de tous et seront développées ultérieurement.

La décision de créer, avec les S.D.A.U. et les P.O.S., un instrument moins rigide que les anciens plans directeurs et donc plus apte à répondre au processus continu d'évolution — surtout vis-à-vis du long terme — est une initiative heureuse et nécessaire. Mais nous devons être bien conscients que leur application n'en reste pas moins délicate. Ainsi, le projet d'instruction sur l'élaboration des S.D.A.U. (que nous avons pris l'habitude d'appeler « *le fascicule violet* ») est un ouvrage qui définit de manière très complète tous les éléments qui interviennent dans la totalité des études d'urbanisme.

Mais il risque, par sa forme même, et par les interprétations qui pourraient en être faites, d'aboutir, si nous n'y prenons garde, à un résultat inverse de celui escompté.

Nous souhaitons donc attirer l'attention sur les quelques points suivants :

- la hiérarchie des problèmes ;
- la forme des études ;
- l'esprit pluridisciplinaire ;
- les interlocuteurs, l'information ;
- les techniques appliquées aux études.

Hierarchie des problèmes

Le « fascicule violet » est remarquable par la mise en ordre et l'énumération extrêmement détaillée des différentes interventions mais, et c'est souvent le défaut de cette sorte d'ouvrage, tout y est mis sur le même plan.

La valeur d'une méthode est étroitement liée à « l'esprit » avec lequel elle est appliquée et sur lequel il faut particulièrement insister. Il y a, en effet, entre les diverses interventions, une hiérarchie qui peut varier en fonction des éléments même de l'aire étudiée. Ceux-ci sont d'ordres très divers, économiques, sociologiques, géographiques, etc., etc...

par exemple :

- zone en pleine expansion et à fort accroissement démographique et zone en régression (pour la première, la recherche de capacité du site est capitale, alors que pour la seconde elle est d'une importance très relative);
- zone polynucléaire et zone mononucléaire;
- aire d'études d'échelles différentes.

La forme des études

Le découpage formel en thèmes d'analyses sectorielles risque de conduire, contrairement à l'esprit qui anime les auteurs du fascicule, à une inflation du sectoriel qui serait en opposition totale avec le principe clef de l'urbanisme : la synthèse permanente. La liste des annexes à paraître confirme cette impression. D'ailleurs, nous constatons déjà, dans de nombreuses missions d'enquêtes en cours, que la compilation de documents d'analyse tend à devenir une fin en soi, comme si l'étude approfondie de chaque secteur était le seul objectif. Cette tendance est évidemment accentuée par la facilité que représente une étude sectorielle en opposition à la difficulté d'un travail de synthèse.

Ceci est particulièrement grave car l'on aboutit alors à des résultats discutables :

- un coût très élevé de ces analyses sectorielles dont une grande partie s'avère souvent inutile ou disproportionnée, pour comprendre l'ensemble des problèmes du contexte étudié;
- le temps nécessaire pour cette seule phase s'avère très long et, retardant la phase proprement dite d'aménagement, risque de mettre en cause la cohérence de ce dernier en butte aux pressions immédiates auxquelles, entre-temps, ont pu modifier les éléments mêmes de l'analyse.

En fait, une synthèse entreprise dès les premières données d'analyse peut orienter celle-ci, en abandonnant certains secteurs et en en développant d'autres.

La perception d'un phénomène peut être immédiate dans tel cas, et alors approfondir l'enquête est inutile ; par contre, dans tel autre, des développements en chaîne peuvent apparaître. Voilà pourquoi la synthèse permanente est la véritable démarche dans ces études. Elle est d'autant plus réelle qu'au cours des analyses, et non pas à la fin de celles-ci, apparaissent les idées maîtresses qui, progressivement, prennent corps dans les hypothèses d'aménagement.

L'esprit pluridisciplinaire

Si l'accord est unanime sur l'esprit pluridisciplinaire de l'urbanisme, une erreur grave consiste à croire qu'il suffit de mettre côte à côte des spécialistes de disciplines différentes au sein d'une même équipe pour faire œuvre d'urbanisme. Ceci est très séduisant, car l'urbanisme semble ainsi

très simple, puisqu'il ne s'agirait plus alors que d'un problème d'organisation et de moyens (1).

L'expérience prouve, aujourd'hui, que le travail de synthèse est primordial et qu'il doit être permanent du début de l'étude jusqu'à la réalisation.

Pour ce faire, il est nécessaire que des équipes de synthèse réunissent des hommes qui, ayant une responsabilité particulière, (analyse, élaboration des projets, programmation, contrôle et application opérationnelle) puissent être toujours présents et participer en commun à chacune des phases de l'étude et de la réalisation. Ils doivent, pour cela, avoir une formation pluridisciplinaire complémentaire de leur formation d'origine. Cette équipe de synthèse, elle, a besoin de la collaboration étroite des spécialistes sectoriels qui interviennent avec le maximum d'efficacité puisque toutes les recherches sont coordonnées, toujours en vue d'un seul objectif : l'aménagement cohérent.

Les interlocuteurs - L'information

Le « fascicule violet » ne mentionne pas parmi les interlocuteurs les usagers eux-mêmes, autrement que par les maires en bout d'énumération. Or, si ce sujet est à la mode, et si on en parle beaucoup, c'est parce que l'expérience prouve que les plans, établis dans le secret, ou même simplement sans le concours des collectivités locales, et quelles que soient leurs qualités, se heurtent rapidement à un refus, ou sont difficilement réalisables, parce que lesdites collectivités ne sont pas conscientes des problèmes.

A part quelques expériences comme Grenoble, où les résultats sont remarquables, cette participation n'a pas encore été résolue, car son application est difficile, surtout si les aires à étudier sont vastes et complexes.

Un premier moyen d'approche est l'information des intéressés et du public. C'est une condition essentielle. Cette information est nécessaire à tous les échelons et doit être continue pendant toute la durée de l'œuvre d'urbanisme. Mais, si nous voulons que la collectivité soit bien consciente de la justesse des options qui résulteront des études d'urbanisme, il faut non seulement l'informer de tous les problèmes posés, mais la consulter, l'amener à définir ses propres besoins, la mettre en mesure d'apprécier le rapport entre ces besoins et les réponses qui leur sont apportées en tenant compte des moyens et des possibilités.

Le public, qui se sent alors réellement concerné, prend conscience de sa responsabilité. L'œuvre d'urbanisme devient œuvre collective, et le mouvement qu'elle entraîne peut devenir un soutien pour ceux qui doivent décider. Sa réalisation devient un objectif pour les intéressés eux-mêmes, et il n'y a plus à craindre ce hiatus entre la qualité des études et la médiocrité si souvent constatée des réalisations.

Les techniques appliquées aux études

Les techniques en matière d'urbanisme sont en France encore du domaine de la recherche et ne font pas l'objet d'applications. A l'étranger, des techniques existent (par exemple, théorie de Mailz sur les seuils de développement, qui est appliquée en Pologne et par l'O.N.U. en d'autres territoires).

Il est absolument nécessaire que des applications de techniques nouvelles puissent se faire, et que nous soyons à même, enfin, d'avoir, sur le terrain, ce champ expérimental indispensable au progrès de l'urbanisme.

(1) Voir l'article de M. Rouge « La spécificité de l'Urbanisme », paru dans le n° 98 d'Urbanisme ».

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

1. archives visuelles originales :

Carte Postale Cie des Arts et Photomécaniques Strasbourg-Schiltigheim, pas de date
Carte Postale Edit. Ch. Bergeret 21, Marché-Neuf Strasbourg, septembre 1920
Carte Postale Edition « La Cigogne » 37, rue de Course Strasbourg, pas de date
Carte Postale Edit. Ch. Fischer 5, rue du Pont St-Georges, Metz
Attestation du Sénateur Maire du 23 janvier 1960
Plan de l'étage courant, archives municipales de Thionville
Coupe transversale sur le bâtiment, archives municipales de Thionville
Archives Municipales Photothèque
Juin-Septembre 1962, Photographe Photo Club Escout
Brochure de vente, archives municipales de Thionville
Article du magazine Sport-Bowling n°13, décembre 1964
Plan d'exécution de coffrage des piliers du rez-de-chaussée, Fonds Lanfranco Virgili, 219 IFA, SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine, archives d'architecture du XXe siècle
Plan d'exécution de ferrailage des piliers du rez-de-chaussée, Fonds Lanfranco Virgili, 219 IFA, SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine, archives d'architecture du XXe siècle
Croquis de différentes variantes de façades légères pour l'intégration du store extérieur, Fonds Lanfranco Virgili, 219 IFA, SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine, archives d'architecture du XXe siècle
Plan d'exécution de l'entreprise CLASSMANN BONHOMME de Strasbourg dessiné le 25 janvier 1962, Fonds Lanfranco Virgili, 219 IFA, SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine, archives d'architecture du XXe siècle :
Perspective du projet, non daté. Projet préalable probable 1962, archives municipales de Thionville
Avis favorable de la ville de Thionville et de son service technique du 19 novembre 1959 sur la perspective de l'immeuble 1962, archives municipales de Thionville
Extrait du descriptif de la construction de l'immeuble
Extrait : « Les archives du ciel : Thionville Le temps de la métamorphose 1950-1970, Serge Domini Editeur »
Carte Postale Edit. Edition « La Cigogne » 3, place Haguenau Strasbourg 57.672.92
Carte Postale Combier Imprimeurs Macon (71. S.-&-L.) « CIM »
Photographie : images qui documentent les événements organisés à l'Institut universitaire d'architecture de Venise en avril 1965 à l'occasion de la visite de Le Corbusier à Venise.
<http://architettura.it/sopralluoghi/19990701/index.htm>
Coupe sur Foyer du progrès agricole, archives municipales de Thionville
Carte Postale : Photographie sur l'ensemble Cormontaigne à Thionville
Article de l'architecte Lanfranco Virgili paru dans Urbanisme n° 105.
<http://www.fondationlecorbusier.fr/corbuweb/zcomp/pages/ArchH16.htm>

2. photographies et dessins récents :

Photographie de l'état actuel du bâtiment, Benjamin Walther, 2018.
Photographie actuelle hall d'entrée, Benjamin Walther, 2018.

Date : 2019

Rapporteurs : Benjamin Walther et Caroline Bauer